

Les Ensemencements pour une métropole fertile



Homage à **Jean-Claude Flamant**

Les hommages, ils lui ont été donnés de son vivant.

Il avait reçu de sa vie professionnelle et citoyenne le meilleur, il le savait, il le disait, il en était joyeux.

Plus exceptionnel : il disait que c'était aussi grâce aux autres, à ceux qui l'entouraient, aux équipes qu'il portait.

Il avait «le goût des autres», et le goût insatiable des savoirs...

Et le temps ne réduisait en rien ses engagements. Il ne faisait que renforcer la présence au monde de ce savant curieux, attentif, à l'affût. Grand pollinisateur, il captait et essaimait les connaissances, fécondait les innovations pratiques comme conceptuelles, entrevoyait les futurs possibles, fréquentait cercles et cénacles, personnes aimées et peut-être moins aimées, mais toujours avançant, convaincu de ce devoir de prendre et de donner le meilleur, généreux par nature et par volonté, avare de critiques et prodigue de confiance.

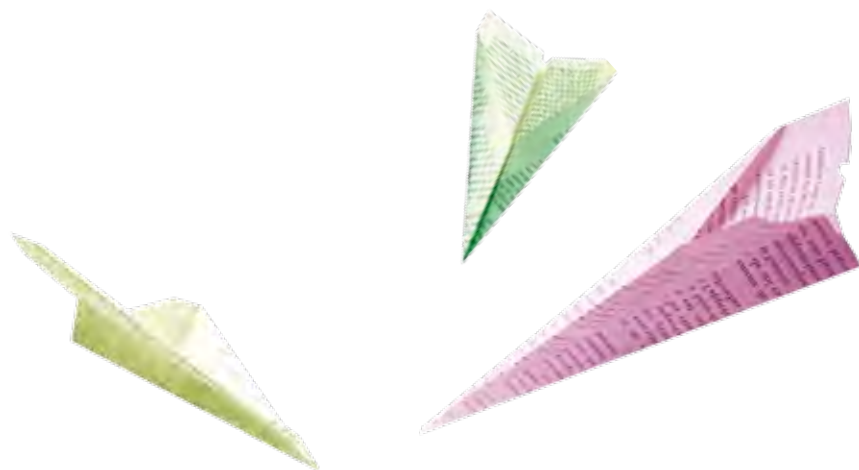
Il était fait pour ces groupes comme le Codev où grouillent les idées, les ouvertures, les pistes innovantes, les contenus originaux. Donnant légitimité, cohérence et reconnaissance, libre d'idéologies, des institutions, et de toutes les censures, il portait les messages même difficiles avec endurance, passait du rêve à la rigueur sans perdre la moindre crédibilité, comme seuls les très grands intellectuels le font, sans que personne ne les conteste.

Choqué que l'on brocarde justement «l'intellectuel», il disait un jour «*c'est quand même ceux qui veulent comprendre le monde pour bien l'habiter*».

Nous sommes fiers de l'avoir eu pour ami et d'avoir travaillé avec lui, et c'était presque la même chose...

Et nous savons qu'il nous accompagne, gens du Codev et d'ailleurs, dans cette grande quête de l'humanité vers ses progrès, ses solidarités et ses avens.

*Jean-Claude Flamant,
président du Conseil de développement de la Grande agglomération toulousaine,
est décédé le 19 juin 2012.*



Édito Poursuivre l'exploration des futurs

Les travaux présentés ici constituent le prolongement des «Saisissements», une réflexion collective initiée par Jean-Claude Flamant à partir de 2009.

Pour les membres du Codev, il s'agit aujourd'hui de poursuivre leurs tâches «d'exploration des futurs» en proposant ces «ensemencements» : ce sont des préfigurations, des projets, des ouvertures, des pistes qui sont amorcées, dans l'espoir de les voir fructifier.

Il appartient aux élus et aux acteurs de la communauté toulousaine de s'en saisir, de leur donner des réponses et des traductions concrètes, en favorisant de nouveaux dispositifs d'action et de concertation. C'est dans cette démarche que ce Conseil sera aussi celui du développement démocratique et durable de notre métropole.

*Les membres du Codev
Conseil de développement de la Grande agglomération toulousaine*

Le Conseil de développement de la Grande agglomération toulousaine

Le Conseil de développement (Codev) est un organe consultatif mis en place en 2002 – dans le cadre de la loi Voynet – par le Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine (SMEAT) qui regroupe notamment Toulouse Métropole, le Sicoval et le Muretain.

Recomposé en 2008, il est constitué de 125 membres bénévoles issus du monde de l'entreprise, des syndicats, de l'université, des affaires sociales et des milieux associatifs et culturels de l'agglomération.

Ils sont répartis en quatre collèges : les acteurs économiques et organisations socioprofessionnelles, les organismes publics et assimilés, la vie associative, les personnalités qualifiées. Le Codev est consulté pour avis sur les grands dossiers de l'agglomération toulousaine et exprime le «regard» des différents acteurs de la cité sur le développement de la métropole.



Sommaire

Pour un nouveau contrat social entre ville et campagne	06
1- Couronne verte ou mosaïque agro-urbaine ?	08
2- Sur quels territoires porter l'attention ?	10
3- Quelles pistes, quels outils pour concrétiser un nouveau contrat social ville-campagne ?	12
4- Comment concilier les attentes des citoyens avec les compétences des collectivités territoriales ?	15
5- Par quel bout prendre l'initiative politique ?	15
Mettre la métropole sur de bons rails	16
1- «Réussir» la porte Matabiau : <i>Toulouse EuroSudOuest</i>	18
2- Réorganiser le ferré dans l'agglomération	21
3- Ambitions et prospective	24
Tisser un biotope pour l'innovation	26
1- Développer un écosystème de l'innovation ancré dans les territoires	28
2- Des vitrines sur le territoire : vers une politique de sites	29
3- De l'amont à l'aval : une stratégie de développement	33
4- Informer, séduire, promouvoir	35
5- Innover, en résonance avec le quotidien	37
Participer pour agir, prendre part à la ville	38
1- Identifier, évaluer et valoriser les initiatives citoyennes	40
2- L'enjeu de la jeunesse	42
3- Politique de la ville : rétablir la confiance	43
4- Usagers et citoyens : prendre part à la ville	44
Des ouvertures culturelles pour la métropole toulousaine	46
Toulouse métropole : des ressources, des projets	49
1- Une culture du Droit et des Libertés	49
2- Design, création industrielle et numérique : de l'art à l'industrie	51
3- Des mots au chant	51
La ville immatérielle	54
1- Pour une «Villa Médicis» de la pensée	54
2- Transformer la ville en projet	56

{ Pour un nouveau contrat social entre ville et campagne

QUEL FUTUR POUR LES TERRITOIRES AGRO-URBAINS

DANS LA MÉTROPOLE TOULOUSAINNE ?

Dans l'un de ses «Saisissements», le Codev avait évoqué la nécessité d'inverser le regard que nous portons sur les territoires agro-urbains dans l'agglomération toulousaine et d'aller vers un nouveau contrat social entre la ville et la campagne. Comment concilier les «convoitises» de la ville et les impératifs agricoles, les intérêts particuliers et ceux à long terme de la collectivité, réconcilier les images et le réel... ?

Quel modèle de développement équilibré entre ville et campagne devrait-on privilégier : le concept de couronne verte ou celui de «mosaïque agro-urbaine» ?

Stimuler la présence de l'agriculture et de la nature dans la ville, une nouvelle utopie ? Peut-être, mais certainement plus judicieux que de «mettre la ville à la campagne»... Le Codev appelle de ses vœux ce nouveau contrat social entre la ville et la campagne, pour que la métropole toulousaine devienne exemplaire en initiant pour le futur des pratiques territoriales innovantes, déterminées et «conciliantes».



1 Couronne verte ou mosaïque agro-urbaine ?

En matière d'urbanisme, les terres agricoles périurbaines jouent le plus souvent le rôle de réserves foncières au service des villes. Deux modèles complémentaires semblent possibles pour préserver certains territoires de l'urbanisation tout en gardant un équilibre entre les espaces naturels ou agricoles et les espaces urbanisés : la mosaïque agro-urbaine – qui s'étend sur l'ensemble du territoire – ou la couronne verte, plus localisée, et dont la fonction principale est de contraindre le développement de la ville.

> Trouver un équilibre entre les espaces naturels ou agricoles et les espaces urbanisés

Parmi les différentes initiatives entreprises pour établir une interface entre ville dense et territoires agro-naturels, citons deux exemples dont les résultats sont instructifs :

→ La province de Barcelone tente depuis dix ans de réaliser une ceinture verte composée d'espaces agricoles et forestiers au-delà de la ville dense. Aujourd'hui, les résultats sont mitigés, faute de coordination entre les divers échelons territoriaux, d'implications suffisantes des communes, et de moyens financiers.

→ La ville d'Ottawa (Canada) a lancé il y a soixante ans un projet de «Ceinture de verdure» agro-naturelle, fondé sur une démarche participative au niveau local et sur un portage technique et financier du foncier par la capitale fédérale : opération réussie car elle a donné une identité verte très positive à la ville, mais cette initiative extrêmement coûteuse a cependant échoué à limiter l'étalement urbain.

Il semble donc que les conditions nécessaires à la réussite d'une telle opération soient de quatre ordres :

- l'implication forte et volontariste des collectivités locales,
- la maîtrise du foncier à protéger (financement et outils juridiques),
- la mise en œuvre d'une dynamique de projet partenarial,
- l'adhésion du secteur professionnel agricole.

> La réflexion interSCoT : une première prise de conscience

L'interSCoT de l'aire urbaine toulousaine a lancé une réflexion sur la mise en œuvre d'une grande couronne verte située entre dix et vingt kilomètres de Toulouse. Composée de territoires agro-naturels, elle aurait entre trois et cinq kilomètres de large au minimum.

Cette initiative est intéressante car elle permet de diffuser dans les communes concernées une prise de conscience conduisant à fixer des objectifs de protection des espaces agricoles et naturels, à évaluer leur intérêt paysager et écologique et à identifier des zonages à inscrire dans les documents d'urbanisme. Elle permet de plus de diffuser une culture de projet partagé, associant partenaires publics, société civile et professionnels.

Cette couronne se justifie également par des réalités géologiques : les terrasses de la Garonne et du Tarn, les coteaux à fortes pentes de l'Ariège ou encore les bandes gréseuses du Gers se prêtent davantage aux couverts forestiers (à l'instar de la forêt de Bouconne), voire à la viticulture (Frontonnais) qu'à l'agriculture intensive.

Elle suscite cependant de la part du Codev les remarques suivantes :

- est-on bien certain qu'une telle couronne verte, malgré ses 40 000 ha, puisse remplir une fonction nourricière, être garante de la biodiversité et de la diversité des paysages tout en assurant le rôle de poumon vert à l'échelle de l'agglomération ? Car finalement, à qui profiteront ces espaces éloignés, si ce n'est avant tout aux riverains ?

- Ottawa a mis une soixantaine d'années pour réaliser sa Ceinture de verdure, et à un coût extrêmement élevé, alors que le prix du foncier était encore «raisonnable» lorsque cette initiative a été lancée. Qu'en sera-t-il dans la Grande agglomération toulousaine où la pression foncière est forte ? Le risque existe que les bonnes décisions du départ soient remises en cause, «rattrapées» par la spéculation.

- Conçue dans une logique défensive, la notion de couronne verte au sens strict induit un danger potentiel : celui d'inciter involontairement l'urbanisation à se diffuser, soit au-delà de la couronne verte, soit entre la couronne verte et la «ville dense» par

« Il ne suffit pas de produire des fruits et légumes dans les territoires périurbains pour conférer à ceux-ci une propriété de résistance à la progression urbaine... »

un simple contournement des zones réglementées. Une couronne verte de ce type est conçue pour s'opposer à la progression d'un «front» d'urbanisation, alors qu'il ne s'agit pas d'un front continu mais plutôt d'une progression diffuse, par taches dispersées, s'appuyant sur des facteurs favorables tels que les routes, les échangeurs autoroutiers, les gares ou encore le coût - relativement - faible du foncier.

› Écologie des paysages

Le projet actuellement discuté au sein de l'interSCoT «assouplit» cependant cette notion de couronne verte et prévoit la constitution d'une mosaïque de projets locaux connectés entre eux, notamment grâce à la trame verte et bleue. Si le Codev se félicite de cette évolution et de l'avancement des travaux de la commission «couronne verte» de l'interSCoT, il insiste cependant pour que cette mosaïque ne se limite pas à une couronne périphérique. Elle doit en effet pénétrer profondément et d'une manière significative dans la ville dense, jusqu'à transformer certaines friches urbaines en espaces verts, voire même en espaces agro-urbains lorsque cela reste encore possible.

Cette notion de mosaïque s'inscrit parfaitement dans les principes de l'écologie des paysages qui étudie les conditions à remplir pour qu'un territoire présente la meilleure résilience possible face à d'éventuelles crises écologiques. Elle préconise notamment les interpénétrations d'espaces linéaires de nature ou de «taches» de nature (parcs, jardins, etc.) dans la ville, à l'instar du concept de «terres urbaines» développé dans l'agglomération de Rennes. On évoque également la notion de «bocage urbain».

Le Codev insiste pour que cette mosaïque ne se limite pas à une couronne périphérique mais pénètre profondément et intensément dans la ville dense.



2 Sur quels territoires porter l'attention ?

La mise en œuvre d'un projet d'écologie des paysages urbains nécessite l'adoption d'une grille de lecture des territoires qui part d'une «inversion du regard». Il s'agit d'identifier les territoires naturels et agricoles à préserver en intégrant à la fois les qualités propres de chaque territoire, mais aussi leur «rareté relative» selon le degré de densité urbaine.

> Trois cercles concentriques

On peut distinguer trois cercles concentriques qui structurent le paysage de la grande agglomération, du cœur de la ville dense jusqu'à la couronne verte. En empruntant le vocabulaire rugbystique, on pourrait dire que ces trois lignes sont celles du «pack» des territoires toulousains :

- en première ligne, les territoires de pénétration de la nature et de l'agriculture dans la ville intense
- en seconde ligne, le patchwork des territoires du périurbain, les territoires «naturbains»
- en troisième ligne, la couronne verte et au-delà

> Quatre fonctions-cibles

Quatre «fonctions-cibles» ont été adoptées par l'interSCoT de l'aire urbaine toulousaine, fonctions qui reprennent les propositions émises précédemment par le Codev. Les projets retenus dans le cadre de la couronne verte devront répondre à au moins l'une d'elles, l'idéal étant que ces territoires remplissent simultanément plusieurs de ces fonctions :

- 1 - la fonction nourricière de proximité et d'économie agricole renouvelée
- 2 - la fonction environnementale et de santé
- 3 - la fonction sociale, éducative et récréative
- 4 - la fonction paysagère et culturelle

> Quels critères, quels usages ?

Certains territoires protégés de l'urbanisation pourraient devenir des espaces de projets actifs sur le plan économique, avec une fonction nourricière majeure : agriculture céréalière, polyculture-élevage ou arboriculture fruitière en grande périphérie, maraîchage ou jardins potagers partagés à l'approche de la ville dense.

Autre principe pour d'autres espaces : l'accent serait alors mis sur leur intérêt écologique, paysager, mais aussi sur des fonctions multiples, non uniquement nourricières : espaces verts urbains de détente, forêts, espaces naturels rares, et notamment les milieux aquatiques et humides.

« Territoires périurbains ou naturbains... ? »

On portera également une attention particulière aux corridors écologiques (souvent portés par le réseau hydrographique), ces éléments-clés de la trame verte et bleue qui assurent les continuités du vivant et de la biodiversité.

Le Codev souhaite que les potentialités agricoles des territoires non urbanisés de la Grande agglomération toulousaine fassent l'objet d'un inventaire-diagnostic à la fois local et d'ensemble, se référant à l'écologie des paysages.

> L'eau et les bassins versants

Le diagnostic d'affectation des territoires aux usages agro-naturels doit tout particulièrement se référer aux bassins versants hydriques de façon à rendre ces usages cohérents entre les potentialités agricoles, la qualité des ressources en eau et la sauvegarde des milieux aquatiques rares. De ce point de vue, l'eau a une fonction fédératrice essentielle. (voir le «Saisissement» du Codev intitulé «L'affirmation d'une stratégie globale de l'eau»).

Enfin, il est nécessaire de s'insérer dans les principes du Plan-climat-énergie : réduction ou compensation des émissions des gaz à effet de serre (GES) par des plantations forestières, offre de loisirs et de lieux de détente de proximité, promotion d'une agriculture économe en eau et offrant une alimentation de proximité (exemples, entre autres, de Pin-Balma et de Grenade-sur-Garonne).

> Le périurbain, un nouvel enjeu

Le périurbain, moins dense que la ville intense, est plus malléable et dispose d'une capacité plus grande pour accueillir le changement. Il s'agit de prendre acte de la réalité de ces espaces périurbains, de leurs habitants, des actifs qui y travaillent, pour en faire un espace heuristique de projets partagés.



Il s'agit donc de concilier les «convoitises» foncières de la ville avec les impératifs agricoles et environnementaux, et de rapprocher à long terme les intérêts particuliers de ceux de la collectivité. Le périurbain doit en effet pouvoir répondre à deux nécessités a priori peu compatibles : accueillir une partie de la croissance démographique, en proximité immédiate de la ville dense, tout en préservant certaines fonctions environnementales, agricoles et paysagères.

› Aider le périurbain à prendre corps

Les échanges au sein du Codev ont permis de dégager une approche convergente entre d'une part les sensibilités environnementales et d'autre part les partisans d'un développement urbain soutenu pour répondre à la croissance de l'agglomération.

« Construire un projet collectif innovant dans les territoires du périurbain »

Pour accueillir de nouveaux habitants ainsi que les initiatives économiques nécessaires au développement de la métropole, il convient non seulement

de densifier la ville intense (objectif affirmé dans le SCoT de la Grande agglomération toulousaine), mais aussi et surtout d'élaborer un projet collectif innovant dans les territoires du périurbain, en s'appuyant sur la trame naturelle et agricole.

En le structurant, en l'organisant, en le planifiant, il s'agit – de façon pragmatique – d'aider le périurbain à prendre corps plutôt que de le nier ou d'interdire son développement.

3 Quelles pistes, quels outils pour concrétiser un nouveau contrat social ville-campagne ?

La métropole toulousaine peut initier le développement d'une agriculture nourricière aux portes de la ville et jusque dans la ville. Comment accompagner cette dynamique de «reconquête territoriale» et quels nouveaux moyens financiers mobiliser ?

> La ruralité, une chance pour l'agglomération...

L'agglomération toulousaine a la chance d'être encore très «rurale», même dans sa partie centrale : ainsi, les surfaces agricoles occupent encore environ un quart du territoire de la communauté urbaine. Mais cette métropole reste soumise à une très forte pression démographique, dans une région, Midi-Pyrénées, également très dynamique.

En préalable, il faut prendre en compte l'existence d'un mouvement de «reconquête» du terrain par une agriculture nourricière, qui se traduit par l'augmentation significative du nombre d'exploitants agricoles à proximité des villes, notamment en Île-de-France, à Rennes ou encore Genève. Ils assurent une fonction d'approvisionnement des urbains selon des modalités remarquables par leur diversité.

Il ne suffit pas toutefois de produire des fruits et légumes dans les territoires périurbains pour conférer à ceux-ci une propriété de résistance à la progression urbaine... Des études de cas en région parisienne montrent par exemple que les terrains agricoles dont les produits sont destinés aux consommateurs de proximité résistent plus sûrement que ceux dont les produits s'inscrivent dans des filières longues de commercialisation.

> Des outils qui prennent forme

Un Plan climat-énergie qui cible une préservation des ressources naturelles et agricoles

Le Plan climat-énergie 2012-2020 de Toulouse Métropole comporte sept cibles volontaristes. L'une d'elle (cible 6), intitulée *Préserver les ressources naturelles et agricoles*, préconise de nombreuses actions qui recoupent les problématiques soulevées ici par le Codev.

Une charte pour une agriculture périurbaine

La Communauté urbaine Toulouse Métropole et la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne ont signé une charte pour une agriculture durable en territoires périurbains. Cette charte, qui affirme la place

et le rôle de l'agriculture dans le développement équilibré de la métropole toulousaine, constitue une action phare du Plan climat-énergie territorial.

Cette charte doit permettre de changer collectivement le regard, en mettant l'agriculture et la nature au cœur d'un projet partagé. Le Codev se félicite de cette initiative. Pour autant, on peut se demander si celle-ci assurera à long terme la protection des territoires fragilisés par la spéculation foncière ?

Le Codev souhaite que cette charte pour une agriculture périurbaine élargisse son périmètre à l'aire urbaine et s'ouvre à de nouveaux partenaires professionnels et associatifs.

Vers des systèmes alimentaires locaux

Un système alimentaire local est basé sur une coopération entre producteurs, responsables d'approvisionnement, responsables de restauration collective, consommateurs et acteurs du développement local.

Les collectivités pourraient susciter l'émergence de véritables systèmes alimentaires locaux dans la Grande agglomération toulousaine en accompagnant le développement d'une économie agricole de proximité, basée sur des circuits courts – AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), marchés de producteurs, boutiques paysannes, points de vente dans les gares – en lien avec un réseau de «parcs d'activités agricoles». Ces parcs constitueraient les «couveuses» d'un renouveau de l'activité agricole de proximité où le MIN (marché d'intérêt national, aujourd'hui Halles du Sud-Ouest) pourrait jouer un rôle fédérateur et emblématique, de par sa capacité à répondre à une demande de masse (exemple des cantines scolaires).



☀️ éclairage

Les parcs d'activités agricoles ou «parcs agraires» auront vocation à favoriser, en réseau, le renouveau d'une agriculture de proximité dans le cadre d'un système alimentaire local capable de répondre aux attentes des consommateurs de l'agglomération toulousaine. Ces «couveuses» pourraient héberger des parcelles, des locaux et des équipements de test d'activité agricole, des lieux de formation, de pédagogie, de débat local autour de techniques respectueuses de l'environnement, de l'agro-tourisme, de l'agro-foresterie, de l'agro-écologie, de la permaculture, etc. Une telle «couveuse» est en gestation à Grenade-sur-Garonne.

Encourager le civisme...

Dans le même esprit, alors que la taxe carbone n'a plus le vent en poupe, ne pourrait-on pas mobiliser des contributions financières volontaires ? Celles dont pourraient s'acquitter par exemple les usagers de véhicules et de moyens de chauffage consommateurs d'énergie fossile, afin de financer des plantations forestières ou autres espaces verts, compensateurs de CO₂ ou sources d'énergie renouvelable. Cette logique consiste non pas à contraindre les comportements, mais à laisser s'exprimer l'esprit civique et à l'encourager par des actions médiatiques et fiscales.

Le Codev propose une convergence entre ces différentes initiatives :

- > le Plan climat énergie
- > la commission couronne verte de l'interSCoT
- > la charte pour une agriculture périurbaine
- > les réflexions issues du projet Naturba

> Protéger le foncier à long terme

Le SCoT a défini des espaces naturels protégés, mais certains territoires agricoles ou agro-naturels ne doivent-ils pas aussi être protégés définitivement contre toute mutation de fonction ? Car à plus long terme, leur urbanisation risque de s'imposer d'une façon ou d'une autre... Ils auraient alors seulement joué le rôle de réserves foncières, selon un schéma classique.

Rappelons que certains espaces verts de Londres, qui couvrent de très grandes surfaces, ont été définitivement réservés dès le XVIII^e siècle...

« Donner des signaux de non constructibilité sur des périodes très longues »

Envoyer un signal fort

Pour envoyer un signal fort sur la non-constructibilité de certaines zones, il semble nécessaire de mettre en œuvre les outils existants, même s'ils sont encore peu utilisés, à savoir les ZAP (Zones agricoles protégées), les PAEN (Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) et les ENS (Espaces naturels sensibles). Ces outils permettent de fournir une information sur le long terme, qui produit un effet positif sur les exploitants, et qui, surtout, décourage les stratégies spéculatives, laissant ainsi la possibilité à un Établissement public foncier d'acheter les terrains à prix raisonnable. D'où l'importance d'adresser ces signaux de non-constructibilité sur des périodes très longues.

La Communauté urbaine Toulouse Métropole a créé un Établissement public foncier local (EPFL) destiné à accompagner ses grands aménagements urbains, mais aussi à financer l'acquisition d'espaces agricoles à protéger.

Cette création va permettre de réaliser l'achat et le portage – sans pour autant assurer la propriété définitive – d'espaces à protéger. Dès lors, certains terrains à vocation agricole pourraient être maintenus dans leur fonction par le biais de leur location à des producteurs.

Une agence régionale ?

Cependant, en fonction des vocations choisies, quelle assurance de pérennité à long terme, et même d'irréversibilité, peut-on attendre pour ces espaces protégés, notamment ceux où les activités agricoles sont de plus en plus instables sur le plan économique et successoral ?

À l'instar du Conservatoire du littoral ou de l'Agence des espaces verts en Île-de-France – qui ont pour vocation de protéger les espaces agricoles et naturels particulièrement convoités par l'urbanisation et la spéculation foncière –, la Région Midi-Pyrénées pourrait se doter d'une Agence régionale à objet spécifique de protection définitive d'espaces agro-naturels péri et intra-urbains.

« Forte sur le plan juridique et financier, cette agence régionale aurait pour seul objet de protéger de l'urbanisation les territoires acquis »

Pour préserver durablement un territoire, la réglementation – pourtant nécessaire – pourrait ne pas suffire : tôt ou tard la pression urbaine fera évoluer les règles, comme cela s'est déjà produit à de multiples reprises. Dans ces conditions, le droit de propriété est encore celui qui résiste le mieux à cette forme de pression, sauf nécessité absolue. C'est pourquoi l'Agence régionale devra rester propriétaire des espaces acquis et confier leur exploitation à des tiers professionnels (agriculteurs, maraîchers, exploitants de loisirs, de diffusion culturelle, etc.).

Le Codev souhaite que les collectivités de la Grande agglomération toulousaine et le Conseil régional étudient ensemble les conditions de mise en œuvre d'une agence régionale destinée à protéger définitivement certains espaces agricoles et naturels.

Éclairage

Une agence régionale de protection des espaces agricoles et naturels pourrait être constituée selon les principes suivants...

Suite à un diagnostic de rareté écologique ou de fonction environnementale et sociale, cet établissement public acquerra sans rétrocession possible les espaces méritant une protection définitive. Il sera à vocation régionale afin d'éviter les chevauchements et incohérences réglementaires entre différentes zones.

Son droit de préemption ne devra être mobilisé qu'en dernier ressort, l'important étant de créer un climat d'intervention potentielle limitant les poussées spéculatives excessives.

Cette agence pourra également encourager à son bénéfice les legs de biens agricoles ou d'espaces urbains non construits (villas avec vastes jardins du XIX^e siècle) par des personnes généreuses ou soucieuses «d'immortalité civile»...

Gérée par les élus locaux, cette agence fonctionnera avec le soutien des organisations professionnelles et en collaboration avec le réseau des notaires, les SAFER, les EPFL et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Elle confiera à des tiers (agriculteurs, maraîchers, exploitants de loisirs, de diffusion culturelle...) le soin d'exploiter ces fonds acquis.

Repères et références

- › Naturba - Pour un projet partagé entre ville et campagne : www.naturba.eu
- › SCoT Grande agglomération toulousaine : www.scot-toulouse.org
- › Plan-climat-énergie du Grand Toulouse : www.grandtoulouse.org
- › Trame verte et bleue régionale - co-élaboration par l'État et le Conseil régional Midi-Pyrénées d'un Schéma régional de cohérence écologique
- › Plan régional pour la qualité de l'air : www.oramip.org
- › Conservatoire du littoral : www.conservatoire-du-littoral
- › Agence des espaces verts de l'Île de France : www.aev-iledefrance.fr
- › Philippe Clerjeau : «Une écologie du paysage urbain», éditions Apogée, 2007
- › Henri Mendras : «Voyage au Pays de l'Utopie Rustique», Actes Sud, 1979

4 Comment concilier les attentes des citoyens avec les compétences des collectivités territoriales ?

Ainsi, que veulent – ou que souhaitent – les citadins et les ruraux pour les espaces non construits qui les environnent, qu'ils détiennent, ou qu'ils souhaiteraient voir situés à proximité de chez eux ? Pourquoi sauvegarder des espaces non construits et quelles fonctions leur donner ? Comment concilier des aspirations éventuellement contradictoires : celles des producteurs, des promoteurs immobiliers, des propriétaires individuels, des élus communaux, des citoyens et de leurs associations (consommateurs, défense de l'environnement...)?

De la même manière, les propriétaires des terres concernées par la couronne verte ou par la mosaïque verte résisteront-ils aux propositions d'urbanisation, et donc de plus-value ? Comment prendre en compte leurs aspirations légitimes à convertir leur patrimoine, notamment pour des exploitants agricoles propriétaires, sans successeurs, désireux d'améliorer une pension de retraite souvent insuffisante ?

> La nécessité d'un débat public

Modèle territorial de référence, identification des espaces à protéger, choix des outils et des méthodes pour une contractualisation, élaboration d'un nouveau cadre pour des systèmes alimentaires locaux... Sur ces thèmes de réflexion, le Codev propose d'organiser des débats publics. Ouverts au plus grand nombre, ils permettraient d'entendre les analyses et les arguments émanant de différents types d'acteurs : organisations professionnelles agricoles, associations de défense de l'environnement, urbanistes, promoteurs immobiliers, etc.

Le Codev propose d'initier un débat public, largement ouvert aux citoyens, et impliquant tous les acteurs directement concernés par ce nouveau contrat social entre ville et campagne.

En conclusion

Par quel bout prendre l'initiative politique ?

En s'appuyant sur les expériences des agglomérations impliquées dans l'association «*Terres en ville*», le Codev suggère que les élus de la Grande agglomération toulousaine prennent l'initiative par le «bon bout» et initient, dans une gouvernance renouvelée, les séquences suivantes :

1. Protéger des espaces agricoles, naturels et forestiers stratégiques
2. Engager la mise en valeur de ces espaces protégés, dans l'esprit impulsé par *Naturba*
3. Initier une nouvelle économie à partir de systèmes alimentaires locaux
4. Co-construire avec les habitants un projet de territoire innovant pour le périurbain
5. Accompagner la valorisation des produits en circuits courts

Une utopie réaliste...

Stimuler la présence de l'agriculture et de la nature dans la ville, une nouvelle utopie ? Peut-être, mais certainement plus judicieux que de «mettre la ville à la campagne»... Le Codev appelle de ses vœux ce nouveau contrat social entre la ville et la campagne, pour que la métropole toulousaine devienne exemplaire en initiant pour le futur des pratiques territoriales innovantes, déterminées et «conciliantes».

Mettre la métropole sur de bons rails

COMMENT REPENSER LE FERROVIAIRE DANS L'AGGLOMÉRATION À LONG TERME ?

La métropole se prépare à accueillir «concrètement» le TGV : le grand projet Toulouse EuroSudOuest est lancé, et la gare Matabiau entièrement réorganisée en sera le cœur névralgique. Conscient de l'importance des enjeux, le Codev souhaite ici élargir les perspectives, car un tel projet représente une occasion unique de repenser à long terme le ferroviaire dans toute l'agglomération.

Par ailleurs, il convient sans doute d'anticiper «le coup d'après» et de ne surtout pas renoncer à la vocation transversale, européenne et méditerranéenne de cette ligne TGV, qui ne doit pas s'arrêter à Toulouse, mais bien poursuivre vers Narbonne et au-delà...

Il ne s'agit donc pas pour le Conseil de développement de réaliser une étude supplémentaire, mais bien d'exprimer un regard différent, évoquant à la fois le futur de la métropole et le quotidien de ses habitants...



Aujourd'hui

1

«Réussir» la porte Matabiau : Toulouse EuroSudOuest

La gare Matabiau sera à terme la principale porte d'entrée de la métropole toulousaine, à l'instar de Blagnac aujourd'hui ; il est donc essentiel de «réussir» le projet Toulouse EuroSudOuest. Son enjeu va bien au-delà du fonctionnel (accueillir les voyageurs, gérer les flux) : il concerne l'image de la ville pour des décennies.

Il s'agit de réussir un projet urbain d'envergure dans les quartiers Raynal-Matabiau-Marengo-Périole. Un projet qui résonne avec le Toulouse d'aujourd'hui, et dont l'ambition est d'étendre et d'embellir son centre-ville. Un projet qui reflète l'ouverture de cette agglomération aux nouveaux venus, son excellence dans de nombreux domaines et sa position de carrefour du Grand Sud.

> Rappel des faits... ferroviaires

Gares TGV : les jeux sont faits, pour longtemps...

À l'issue du débat public sur la LGV Bordeaux-Toulouse de 2005, il a été acté que la gare TGV de Toulouse s'implanterait à Matabiau. Une décision qui vient clore un débat ancien quant au positionnement de cet équipement que certains auraient souhaité qui à Gramont, qui à Montaudran, qui à Blagnac... Mais à très long terme, la réalisation d'une deuxième halte TGV dans la Grande agglomération toulousaine ne devra-t-elle pas être «envisagée»? (voir chapitre III - Ambitions et prospective)

Une gare nouvelle TGV est également prévue au sud de Montauban, proche de l'autoroute A20. Cette gare pourrait donc «capoter» une partie de la clientèle résidant au nord de l'agglomération, et également offrir un accès pratique (et des facilités de stationnement) à certains voyageurs venus du Tarn par exemple.

Gare Matabiau, l'épicentre

Le réseau ferré régional dessine une étoile qui converge vers la gare Matabiau où, malgré le nouveau plan de voies mis en place, de nouvelles capacités devront être trouvées. En effet, si le site de Matabiau accueille aujourd'hui chaque jour 450 trains et 50 000 usagers (train, métro, piétons etc.), on prévoit à l'horizon 2020 environ 700 trains et 100 000 usagers quotidiens.

Neuf millions de voyageurs ont fréquenté la gare Matabiau en 2008, ce qui en fait actuellement la 8^{ème} gare française hors Ile-de-France ; à partir de 2020, avec «l'arrivée» du TGV et le renforcement du réseau TER, elle pourrait accueillir environ 20 millions de voyageurs.

À titre de comparaison :

- gare de Lyon-Part-Dieu : 51 millions de voyageurs par an (2010)
- Lille-Flandres : 17 millions
- Marseille Saint-Charles : 15,5 millions
- Strasbourg : 15 millions
- Bordeaux-Saint-Jean : 12 millions
- Nantes : 10,5 millions
- Lyon-Perrache : 10 millions

Mais dans la perspective d'un fort accroissement du trafic régional – et notamment de banlieue –, voire d'un «redémarrage» du fret, la gare Matabiau pourrait rapidement se retrouver en limite de capacité, et redevenir... le nœud du problème.

Le projet Toulouse EuroSudOuest à Matabiau : Opération d'intérêt national ?

Deux risques avaient été pointés initialement par le Codev :

- un réaménagement a minima de la gare Matabiau, sans vision de très long terme
- une approche exclusivement «fonctionnelle», au détriment de «l'urbain»...

« Matabiau, un lieu-clé, sensible et symbolique »

Depuis, pas moins de 23 études ont été engagées afin d'élaborer un schéma directeur du Pôle d'échange multimodal, puis, à terme, de dessiner un plan guide qui permettra de visualiser ce que pourrait être le quartier de la gare Matabiau (Marengo-Raynal-Périole) dans le futur.

Piloté par la nouvelle SPLA *Europolia* (Société publique locale d'aménagement de Toulouse Métropole), ce

« De par son ampleur et sa portée symbolique, le projet urbain Matabiau-Marengo suscite d'ores et déjà de nombreux commentaires, hypothèses, vœux, craintes ou espoirs. »

projet urbain, baptisé *Toulouse EuroSudOuest*, pourrait être déclaré Opération d'intérêt national (OIN) par l'État.

› Une nouvelle gare, mais aussi...

Affirmer une ambition urbaine très forte

Le projet *Toulouse EuroSudOuest* va durablement changer la physionomie de la ville ; l'enjeu n'est donc pas que fonctionnel (gérer les flux) mais bien de «réussir» ce qui sera à la fois la porte de l'agglomération et un lieu-clé, sensible et symbolique, entre les faubourgs et le centre-ville. Il représente une occasion unique d'étendre enfin le centre-ville de Toulouse encore trop limité pour une métropole, en cohérence avec la réflexion confiée à l'urbaniste Joan Busquets.

Ce projet doit également affirmer une ambition «de niveau 1» pour toute l'agglomération, en augmentant son accessibilité depuis les autres grandes métropoles, tout en améliorant son interactivité avec sa région.

Les conclusions des différentes études en cours ne sont pas encore connues, mais le Codev renouvelle d'ores et déjà son souhait de voir ce projet Toulouse EuroSudOuest affirmer une ambition urbaine très forte, au-delà des seules fonctionnalités d'un projet techniquement très complexe.

Maintenir l'identité du quartier

Ce projet aura des conséquences sur le tissu urbain, économique et social des quartiers Bayard, Marengo et du Faubourg Bonnefoy où les quartiers Périole et Lapujade se sont déjà mobilisés contre l'évolution actuelle marquée par la densification.

Affirmer un projet très ambitieux, métropolitain et européen, tout en maintenant une identité populaire dans des tissus urbains aujourd'hui «fatigués» peut sembler au premier abord incompatible. C'est justement ce défi que devra relever Toulouse qui pourrait là aussi «jouer sa partition», et réussir ainsi à jouer la carte métropolitaine sans perdre sa personnalité...

Il faut saisir cette chance de revaloriser ces quartiers populaires sans leur faire perdre leur identité.

Le Codev insiste quant à la nécessité d'intervenir très en amont, en partant de la réalité humaine et sociale de ces quartiers, avec des pratiques de concertation innovantes voire même de co-construction du projet avec les habitants. Une phase participative à laquelle il est prêt à s'associer.

› D'autres pistes pour la porte Matabiau

De par son ampleur et sa portée symbolique, le projet urbain Matabiau-Marengo suscite d'ores et déjà de nombreux commentaires, hypothèses, souhaits, craintes ou espoirs...

Une gare «grand angle»...

Le Parcotrain, de même que la gare routière départementale, actuellement situés au bord du canal, vont être déplacés pour permettre un redéploiement de la gare. Il sera nécessaire d'offrir à la future gare – largement dimensionnée – un véritable «grand angle» sur la ville, de la rue Matabiau aux allées Jean-Jaurès. Un généreux parvis accueillerait le tramway, le long d'un canal du Midi revalorisé...

Une telle optique permettrait d'échapper à une certaine «fatalité» toulousaine qui a souvent vu par le passé les grands équipements de la ville s'avérer sous-dimensionnés quelques années après leur inauguration !

Enterrer, couvrir ?

La couverture des voies aux abords du pont Pompidou (allées Jean-Jaurès) et d'une partie de la tranchée Guilheméry pourrait offrir de nouvelles «opportunités urbaines» (espace public, foncier...).

Certaines villes européennes (Anvers, Zurich, Turin...) ont fait le choix d'enterrer les voies ferrées traversant leur centre-ville ; une option certes très onéreuse mais sans doute rentable à l'échelle de vie de ces projets, c'est-à-dire au moins cent ans ! Cette solution ne semble pas être envisagée pour l'instant à Toulouse, mais la réflexion demeure ouverte...

Par ailleurs, la station de métro Marengo-SNCF, déjà en voie de saturation, devra être réaménagée afin d'augmenter sa capacité.

Informer, lier

Techniquement très complexe, le projet Matabiau devra de plus s'harmoniser avec les démarches déjà amorcées – le réaménagement du centre-ville – ou à venir, comme le réaménagement du site CEAT-Ensica à Jolimont.

Il est d'ores et déjà nécessaire d'informer les habitants du quartier Bayard et du Faubourg Bonnefoy, et de les rassurer... La crainte existe de voir émerger «encore un quartier de bureaux» qui serait paradoxalement au cœur d'un pôle d'échange mais déconnecté de la ville...

C'est pourquoi il faudra rapidement communiquer sur les fonctionnalités souhaitées par les acteurs institutionnels et sur l'ampleur du projet qui comprendra des logements, des commerces et des bureaux.

Le Codev souhaite approfondir les pistes ici évoquées, avec la SPLA et les partenaires de ce projet majeur pour la métropole toulousaine.

Affirmer, innover

Toulouse est attendue pour sa capacité à imaginer un projet urbain original : un projet porté et souhaité par l'ensemble des Toulousains (grâce à une concertation en amont) ; un projet identifié et attractif pour les visiteurs de toutes catégories ; un projet combinant ambition architecturale, mise en valeur du canal du Midi, innovation fonctionnelle, amélioration de l'accessibilité, le tout mis en œuvre de façon responsable (approvisionnement en matériaux par... voie ferrée).

Un projet innovant, surprenant, en adéquation avec le Toulouse d'aujourd'hui... et de demain, sans pour autant effacer la mémoire de ce quartier, ni ses habitants actuels.

Toulouse EuroSudOuest offre de plus l'opportunité de réaliser un projet à énergie positive, emblématique et révélateur de la volonté de Toulouse Métropole d'agir pour relever les défis climatiques et énergétiques à l'horizon 2020, en accord avec le Plan climat-énergie récemment adopté par la communauté urbaine. Une initiative qui viendrait par ailleurs renforcer «l'acceptabilité» du projet.

Toulouse EuroSudOuest, un projet à énergie positive ? Le Codev propose d'initier une réflexion partenariale autour de cette ambition.



2 Réorganiser le ferré dans l'agglomération

La construction de la voie nouvelle – prolongée par la mise à quatre voies entre Saint-Jory et Matabiau – permettra de nouvelles connexions avec l'extérieur, mais offrira également des opportunités nouvelles sur l'ensemble du système ferroviaire de l'agglomération. Les trois points suivants retiennent particulièrement l'attention du Codev : la tranchée Guilheméry et ses limites ; le contournement ferroviaire de Toulouse par la vallée de l'Hers ; les gares-satellites, autant de pôles multimodaux secondaires à renforcer ou à créer.

› La tranchée Guilheméry : saturation... et sécurité

La gare Matabiau constitue un site contraint, entre deux goulets d'étranglement : le pont ferroviaire de l'avenue de Lyon au nord, et la tranchée Guilheméry au sud. Insérée en milieu fortement urbanisé et longue de 1600 mètres, cette tranchée est considérée comme une des principales contraintes du réseau ferroviaire toulousain.

› Contournement ferroviaire dans la vallée de l'Hers : une emprise pour l'avenir

Ces dernières années, le fret ferroviaire a globalement baissé en Europe au profit de la route. Cependant, plusieurs options volontaristes favorables à ce mode de transport pourraient à terme inverser cette tendance et «réactualiser» les projets de contournements ferroviaires, comme c'est déjà le cas pour

Lyon, Bordeaux et Montpellier. En libérant des sillons très sollicités, un contournement présente l'avantage de faciliter le trafic voyageurs et donc les cadencements vers la banlieue.

À Toulouse, le Plan local d'urbanisme (PLU) prévoit un emplacement réservé qui permettrait de réaliser une alternative à la ligne actuelle. Ce contournement ferroviaire établirait une connexion entre Lacourten-sourt et Montaudran, en empruntant la vallée de l'Hers, le long du périphérique Est. Un raccordement vers Matabiau via la ligne existante Toulouse-Albi est également inscrit. Réseau Ferré de France, bénéficiaire de cette emprise foncière dédiée, entend la maintenir. À noter que cet emplacement réservé est actuellement occupé dans sa partie nord par le boulevard Jean-Zay.

Le coût d'une telle infrastructure serait de l'ordre d'un milliard d'euros...

Un tel contournement ferroviaire présenterait l'avantage de décongestionner la gare Matabiau et de délester la tranchée Guilheméry, très sollicitée : celle-ci serait encore en capacité d'absorber le trafic prévu dans les années à venir, mais la création d'une gare terminus TER à Saint-Agne/Niel s'imposera à terme afin d'accueillir les trains en provenance des lignes de banlieue (Colomiers/l'Isle-Jourdain, Muret/Bous-sens, Auterive/Pamiers).*

Rappelons que le Conseil régional Midi-Pyrénées a souhaité que le principe d'un contournement ferroviaire de Toulouse figure dans le Schéma national d'infrastructures de transports (SNIT), à l'instar des contournements de Bordeaux et de Lyon.

Le Codev souhaite que les élus de l'agglomération prennent conscience de l'importance de cette réservation foncière dédiée à un futur contournement ferroviaire et contribuent à la maintenir et à la renforcer. Le Codev rappelle que le passage de matières dangereuses en pleine ville, via la tranchée Guilheméry, constitue un point noir pour la sécurité des populations.

> Les marchandises dans la ville

La réflexion sur le ferroviaire ne se limite pas aux seuls voyageurs mais intègre également les questions de logistique, en accord avec le Plan climat-énergie qui prévoit l'élaboration d'un Plan de déplacements marchandises pour 2014. C'est pourquoi le Codev souhaiterait être associé aux réflexions sur :

- l'optimisation de la livraison sur les derniers kilomètres (action 20 du Plan climat)
- l'intégration de la logistique dans l'aménagement urbain (action 21)
- le développement de l'intermodalité fer-route (action 22)

> Gares satellites : une nécessaire articulation

La réalisation de «gares-satellites» aux entrées de l'agglomération permettrait de répondre aux contraintes de saturation de la gare Matabiau et surtout de la tranchée Guilheméry. Ces gares devront être conçues comme des pôles multimodaux secondaires, en connexion avec le réseau Tisséo métro/tram/BHNS, et ce en vertu des principes de multimodalité et de maillage définis dans le Plan de déplacements urbains (PDU).

Cinq gares sont d'ores et déjà potentiellement identifiées :

- la gare Saint-Cyprien / Arènes, où de nombreux trains ont déjà leur terminus.
- la gare Niel / Saint-Agne : il sera nécessaire, à terme, de déplacer la gare Saint-Agne existante, bientôt saturée, sur le site de Niel où une station de métro «en attente» a été prévue lors de la construction de la ligne B. Il est important de garder la maîtrise du foncier sur ce site.
- le site de La Vache, route de Launaguet : la ligne B croise à cet endroit la voie ferrée, mais la correspondance train/métro n'est pas aujourd'hui optimale. Son amélioration est d'ores et déjà prévue dans le cadre de l'aménagement de la ligne Saint-Jory / Toulouse.
- Labège-Innopole : une nouvelle gare devrait être construite (au sud de la halte actuelle) sur la ligne en direction de Villefranche et de Castelnaudary, en correspondance avec la ligne B du métro qui devrait être prolongée. Cette gare multimodale pourrait à long terme jouer un rôle important pour tout le sud-est de l'agglomération.

À très long terme...

- Balma-Gramont : une connexion avec la ligne A du métro serait concevable dans la mesure où l'arrière-station est relativement proche de la voie ferrée Toulouse-Albi, et ce dans la perspective d'un aménagement du secteur Gabardie.

Le Codev soutient le développement d'un système de gares-satellites multimodales dédiées au trafic TER – notamment de banlieue – bien connectées au réseau métro et TCSP. Dans tous les cas, Matabiau demeurera le centre névralgique du réseau ferré de l'agglomération et de la région, c'est pourquoi il conviendra de maintenir des liaisons régionales directes avec la gare Matabiau, pour éviter aux voyageurs en correspondance une double rupture de charge.

Le déplacement de la gare Saint-Agne pourrait être l'opportunité de concevoir dans le nouveau quartier Niel un pôle multimodal secondaire autour d'une «vraie» gare terminus, urbaine et architecturée, qui ne serait pas seulement une halte fonctionnelle.

› Tram-trains, des problèmes d'interopérabilité ?

Régulièrement évoqué (projet d'une ligne Colomiers-Labège par exemple), mais timidement... le tram-train ne semble pas soulever l'enthousiasme dans l'agglomération. Il est vrai que ce système, qui par nature emprunte deux réseaux différents, peut poser des problèmes d'interopérabilité, mais aussi de gouvernance et d'investissement entre deux opérateurs distincts : «qui fait quoi, qui paye quoi ?»

Pourtant le tram-train mériterait sans doute de nouvelles études, si possible partenariales, afin de connaître ses facteurs de réussite dans l'agglomération toulousaine.

› Interconnexions... entre opérateurs

Ces nouvelles opportunités ferroviaires devront être traitées en totale synergie avec le réseau de transport urbain (Tisséo), le réseau d'autocars périurbain (Conseil général) et bien évidemment le réseau ferré régional (Conseil régional). Se poseront alors les questions de coordination et de financements croisés entre ces autorités organisatrices des transports (AOT). À terme, une évolution de la gouvernance en matière de transports urbains sera nécessaire.

› Matabiau et Montauban-TGV : concurrence ou complémentarité ?

Le développement urbain entre Toulouse-Nord et Montauban est le plus rapide et le moins maîtrisé de la métropole. Les déplacements automobiles quotidiens – mais aussi en train –, entre les deux villes sont également ceux qui augmentent le plus rapidement.

La mise à quatre voies de la ligne entre Matabiau et Saint-Jory et l'implantation d'une nouvelle gare à Bressols, au sud de Montauban, vont permettre une nouvelle approche entre les deux territoires et... les deux gares TGV.

Complémentarité plutôt que concurrence, TER cadencés plutôt que saturation de l'A62, organisation et maîtrise des territoires entre d'une part l'interSCoT de l'aire urbaine toulousaine et le SCoT de l'agglomération montalbanaise : telles pourraient être les clés d'entrée des territoires nord-ouest dans un futur pôle métropolitain...

Le Codev soutient le développement d'un système de gares-satellites multimodales, tout en maintenant pour les trains régionaux une articulation forte avec Matabiau. Plus globalement, Le Codev propose d'initier une grande réflexion partenariale sur la place du ferré dans le développement de la métropole.





3 *Demain* Ambitions et prospective

À l'évidence, le «raccordement» de Toulouse à Paris par le train à grande vitesse est vivement attendu. Pour autant, ce projet ne doit pas constituer une fin en soi : Toulouse conserve une carte à jouer vers Lyon, Barcelone et Marseille, voire à plus long terme encore sur un axe ferroviaire central axé sur le fret qui reliera Toulouse aux grandes plateformes logistiques et aux grands ports de la péninsule ibérique. Il est grand temps d'affirmer plus fortement une ambition ferroviaire pour Toulouse et de s'y préparer, faute de quoi d'autres projets risquent d'avancer plus rapidement, ailleurs...

> Toulouse-Narbonne : jouer la carte de la Méditerranée

À l'origine, la liaison à grande vitesse Bordeaux-Toulouse-Narbonne était un projet global, qui a été finalement phasé et morcelé pour des raisons budgétaires.

Le débat public concernant Toulouse-Narbonne (ligne nouvelle à grande vitesse ou ligne aménagée) est prévu en 2013, pour une éventuelle et lointaine mise en œuvre à l'horizon 2025-2030.

Il n'en demeure pas moins que la métropole toulousaine a tout intérêt à conforter ses liens avec l'arc méditerranéen et à soutenir les projets de liaisons rapides vers Montpellier, Barcelone, Marseille et Lyon.

L'aménagement d'une ligne à grande vitesse entre Toulouse et Narbonne est un enjeu fort pour la métropole et doit être d'ores et déjà «porté» par les élus, même si l'échéance semble encore lointaine.

> Une deuxième halte TGV dans l'agglomération... un jour ?

Le concept d'une gare dans le sud-est de l'agglomération toulousaine dédiée à des services ICGV (Inter-cités à grande vitesse, soit des trains à grande vitesse effectuant des missions plus courtes que les TGV) n'a pas été retenu dans le cadre des études de la liaison Toulouse-Narbonne, RFF ayant préféré concentrer tous les efforts sur Matabiau.

Toutefois, à très long terme, et dans la mesure où cet équipement aura su devenir un élément de centralité à l'échelle du secteur sud-est de l'agglomération, on peut imaginer que la nouvelle gare intermodale de Labège-Innopole devienne une «halte TGV».

› Une troisième voie entre le «tout TGV» et le «tout TER» ?

Compte tenu des enjeux financiers (des milliards d'euros consacrés à la construction de la seule LGV, dont la charge incombe toujours davantage aux collectivités locales) et du niveau d'endettement de la SNCF/RFF (qui amène les Régions à prendre en charge l'entretien du réseau et le renouvellement du matériel), certains membres du Codev suggèrent d'ouvrir une réflexion pour la recherche d'une «troisième voie» entre le «tout TGV» et le «tout TER».

En effet, dans l'hypothèse où la réalisation de la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse serait retardée durablement, et dans l'esprit de pragmatisme du PDU (Plan de déplacement urbains) qui a adopté un système de bus à haut niveau de service (BHNS), et en attendant que l'agglomération puisse à nouveau «s'offrir» tramways et prolongements du métro, il pourrait être intéressant de réfléchir localement à des aménagements permettant une augmentation sensible du niveau de service et de capacité à un moindre coût.

› La traversée centrale des Pyrénées...

Par ailleurs, et à un horizon encore plus lointain (au-delà de 2030...), la perspective d'une traversée centrale des Pyrénées pourrait également fortement modifier le «paysage ferroviaire» de l'agglomération...

*NB : certaines remarques de ce document sont extraites de l'avis du Codev intitulé «Transports urbains, transports en commun dans la métropole toulousaine» (2007)



Tisser un biotope pour l'innovation

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET GRAPPES D'ENTREPRISES

Le Codev a souhaité marquer son intérêt pour les pôles de compétitivité en choisissant un angle inédit, qui intégrerait dans sa réflexion des préoccupations à la fois sociétales et territoriales.

Se nourrir, se soigner, se déplacer, communiquer... autant «d'enjeux» pour le quotidien des habitants. Mobilité et communications, santé, alimentation : grâce au positionnement de ses pôles de compétitivité, la métropole toulousaine est donc présente de façon novatrice sur ces grands domaines sociétaux.

Ce document n'a pas pour ambition de faire la promotion des différents projets initiés par les pôles de compétitivité et les grappes d'entreprises, mais bien de mettre l'accent sur les actions à mettre en œuvre pour favoriser l'inscription territoriale de ces pôles dans un «biotope toulousain» dynamique mais qui doit encore être conforté.

En agissant aussi bien au niveau du matériel (le hard) que du logiciel (le soft), les collectivités peuvent en effet contribuer à développer un véritable écosystème favorable à l'innovation et à la prospérité économique de la métropole.



1 L'enjeu : développer un écosystème de l'innovation ancré dans les territoires

> Pôles et grappes : une cause à soutenir...

Les pôles de compétitivité pèsent dans l'économie locale et contribuent à une reconnaissance nationale et internationale de Toulouse. C'est pourquoi, dans une logique de compétition/coopération, il est nécessaire de continuer à défendre la «cause toulousaine» car la métropole doit encore affermir sa place parmi les hauts lieux de l'innovation identifiés en France.

Il existe dans l'agglomération trois pôles de compétitivité labellisés par l'État auxquels s'ajoute désormais le pôle Eau (commun à trois régions). Il existe aussi des grappes d'entreprises (ou clusters) d'initiative régionale, qui nécessitent autant «d'attention» de la part des collectivités publiques.

L'objet et le principe des pôles de compétitivité, c'est avant tout d'activer la synergie entre recherche publique et recherche privée afin de stimuler l'innovation qui va doper la compétitivité internationale des entreprises. Les collectivités peuvent s'appuyer sur ce «potentiel innovant» pour stimuler une dynamique de développement économique.

> Le PRES Université de Toulouse, premier pas vers une université unifiée

Le PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) avance... Cette intégration programmée des universités toulousaines sous une marque unique «Université de Toulouse» est un point extrêmement positif qui aura des répercussions sur tout l'écosystème des pôles de compétitivité puisque qu'il s'agit d'un de ses piliers.

Le PRES préfigure en effet la création d'une université unifiée à l'horizon 2018. Ce regroupement – et plus largement le projet universitaire toulousain – a d'ailleurs été salué par l'obtention du label *Idex* (Initiative d'excellence, dans le cadre des investissements d'avenir). Signalons également que sept *Labex* (Laboratoires d'excellence) sont portés par la communauté scientifique toulousaine.

Pôles de compétitivité et nouvelle dynamique universitaire : c'est donc une nouvelle stratégie qui se met en place, basée notamment sur de meilleures interactions entre la recherche et le tissu économique : une évolution considérable pour un ensemble universitaire toulousain jusqu'ici très académique et relativement cloisonné.

> Un véritable écosystème

Le Codev souhaite mettre en avant le concept d'écosystème « recherche-formation-industrie » et promouvoir son inscription territoriale dans la métropole. Les territoires concernés devront pouvoir :

- faciliter les interactions entre les différents acteurs des trois «piliers» que sont la recherche, la formation et l'industrie
- émettre un signal «visuel» symbolisant leur existence

> Construire un biotope favorable à ces pôles et grappes d'entreprises

Il s'agit de construire un biotope favorable à ces pôles et grappes, mais aussi de créer du lien géographique, technologique, humain, convivial, politique, médiatique...

Le «hard»...

Pour les collectivités, les domaines d'intervention relèvent bien sûr du «matériel» : maîtrise du foncier, infrastructures – notamment de transports –, accessibilité, mais aussi logistique hôtelière, accueil des étudiants. Il s'agit aussi de qualité architecturale et paysagère, ou encore d'initiatives culturelles : faire progresser la qualité de la ville pour donner envie de venir y travailler...

...et le «soft»

Mais les collectivités doivent aussi se préoccuper de la partie «logicielle» de ce biotope favorable : elles peuvent ainsi définir une stratégie économique créatrice d'emplois. Une stratégie propre à la Grande agglomération toulousaine, mais qui prend en compte les initiatives régionales et intègre la dynamique métropolitaine (Albi, Castres, Montauban...). Il s'agit là aussi de tisser du lien (animation de réseau), de disposer d'expertise et d'ingénierie... et de communiquer.

Le Codev insiste sur cette dimension écosystème à prendre en compte, en lien avec l'économie locale. La métropole a un rôle important à jouer pour développer ces «biotopes» favorables aux pôles de compétitivité et aux grappes d'entreprises. Elle peut en effet agir sur le «hard», le matériel, comme sur le «soft», le logiciel...

« Il s'agit de construire un biotope favorable à ces pôles et grappes, mais aussi de créer du lien géographique, technologique, humain, convivial, politique, médiatique... »

Le «hard»

2 Des vitrines sur le territoire : vers une politique de sites

Un site dédié à une activité donnée permet une meilleure visibilité, favorise les échanges et les synergies entre les entreprises, et attire les porteurs de projets. Certains pôles bénéficient déjà d'un ancrage territorial fort dans l'agglomération, voire d'un effet vitrine, tandis que d'autres restent au contraire en diffus, comme «impalpables».

Dans l'agglomération toulousaine, certains sites bien identifiés prennent déjà corps dans la réalité économique. C'est le cas dans l'industrie aéronautique localisée au nord-ouest et dorénavant symbolisée par l'usine Jean-Luc-Lagardère (assemblage de l'A380) ; demain ce sera également le nouveau quartier Montaudran Aérospace qui hébergera le pôle de compétitivité à vocation mondiale Aerospace Valley spécialisé dans l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués. Au sud, c'est l'Oncopole (ex-Cancéropôle) qui incarne d'ores et déjà l'ancrage territorial du pôle CancerBioSanté.

Dans tous les cas, une même équation : un site dédié, un bâtiment emblématique, une «reconnaissance territoriale»...

D'autres implantations mériteraient d'être développées dans l'agglomération toulousaine : voici quelques pistes pour renforcer «l'écosystème éco-innovant»...

« Ancrer l'écosystème recherche-formation-industrie-économie dans les territoires »

› Des vitrines a conforter

Agrimip, c'est aussi Toulouse...

Malgré son étymologie, Agrimip ne concerne pas «que» la région Midi-Pyrénées et sa composante agricole. Ce pôle intéresse toute l'agglomération toulousaine où sont localisés la moitié de ses adhérents et l'essentiel des laboratoires publics de recherche...

● éclairage

Le pôle Cancer-Bio-Santé regroupe deux grandes entreprises symboliques, de nombreuses petites start-up («jeunes pousses»), mais seulement trois PME intermédiaires. Il est donc important de favoriser l'arrivée de nouveaux industriels pour compléter son écosystème.

Cela passe aussi par la pérennisation de l'incubateur, qui joue un rôle majeur pour l'accompagnement des sociétés innovantes, et par des pépinières aménagées spécifiquement pour des activités de biotech.

Les besoins de ce pôle portent également sur l'aménagement de ses deux sites dédiés, l'Oncopole et Labège-Innopole, et notamment les liaisons vers mais aussi entre ces deux sites. Davantage de communication institutionnelle permettrait de plus au pôle Cancer-bio-santé d'étoffer sa visibilité internationale.

Fortement présent sur l'Agrobiopôle d'Auzeville et dans le secteur ouest de l'agglomération (Purpan), ce pôle de compétitivité agricole et agro-industriel – renommé depuis son extension à l'Aquitaine Agrip Sud-Ouest innovation –, mériterait d'être davantage valorisé en tant qu'un élément important du potentiel de la Grande agglomération toulousaine.

Par ailleurs, le site de l'Agrobiopôle gagnerait à être étoffé en termes d'équipements et d'accessibilité : quid du projet de «barreau routier» qui permettrait de relier l'ancienne RN113 à Labège-Innopole ?

ÉCOSYSTÈME TOULOUSAIN DE L'INNOVATION des vitrines sur le territoire



Purpan, un territoire à fort potentiel

Sont réunis dans un même secteur l'hôpital Purpan, l'école d'ingénieurs de Purpan (enseignement supérieur agronomique), l'école vétérinaire (ENVT), et le site INRA de Saint-Martin-du-Touch.

Ce territoire qui recèle un important potentiel soin-santé-agro-recherche gagnerait lui aussi à être mieux identifié et davantage dynamisé. Une mise en avant qui passe par la création de passerelles partenariales, mais aussi physiques, entre les établissements : à commencer par la construction d'un véritable pont qui enjamberait le Touch et relierait l'INRA et l'école vétérinaire...

Oncopole, et autour...

Image architecturale, travail paysager : l'effet vitrine de l'Oncopole est indéniable. Dès lors il serait intéressant de réussir à diffuser cette dynamique dans un secteur - de part et d'autre de l'ancienne RN20 - dont l'image demeure aujourd'hui fortement dégradée.

Le Codev encourage la constitution de liens (paysagers, cyclables, piétons, transports en commun) pour une meilleure inscription de ce territoire dans la ville et dans le projet Garonne. Quid cependant du maintien d'un site industriel classé Seveso sur la pointe sud de l'île du Ramier ?

Montaudran Aérospace, un lieu fort

Le campus d'innovation technologique Toulouse Montaudran Aérospace constituera le point d'ancrage territorial du pôle *Aerospace Valley* dans l'agglomération. En conséquence, il convient de doter ce site d'une desserte en transport en commun performante. Une liaison avec le métro Ramonville est programmée, mais ne faut-il pas d'ores et déjà envisager également la création d'un lien direct avec le centre-ville et la gare Matabiau ?

Malgré la construction d'un nouveau pont dans le cadre de la Liaison multimodale sud-est, le boulevard périphérique constitue toujours un obstacle entre Montaudran - où prendra place l'Institut Clément-Ader - et les implantations historiques du complexe aérospatial (CNES, ONERA, ENAC, ISAE...). La question d'un déménagement du CREPS (Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive - domaine de Lespinet), «isolé» sur ce site dédié, pourrait à terme se poser.

Par ailleurs, l'installation annoncée des «machines» de l'artiste François Delarozière le long de la piste de l'ancien aérodrome va constituer une vitrine culturelle offrant une opportunité unique de rassembler, sur le site de Montaudran Aérospace, acteurs économiques et acteurs culturels : artistes, sculpteurs, mécaniciens, ferronniers, inventeurs...

Digital place, TIC Valley, Electronic avenue... et Basso Cambo

Le cluster *Digital place*, qui incarne le savoir-faire toulousain dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, regroupe de nombreuses entreprises dans toute l'agglomération. Paradoxalement, il ne bénéficie que d'une visibilité et d'une notoriété «extra-muros» encore limitée.

Dans le même domaine d'activité, de nombreuses entreprises (principalement des «startups» ou «jeunes pousses») sont regroupées à Labège sous l'appellation *TIC Valley*. C'est également l'association *La Mêlée numérique* qui a récemment ouvert La Cantine, un lieu d'échange et de co-travail situé dans le quartier Saint-Aubin - à proximité de l'ENSEEIH (école d'ingénieurs, membre de l'INPT) - avec le soutien de la communauté urbaine Toulouse Métropole.

Enfin le boulevard Eisenhower est évoqué comme *Electronic avenue* dans le Projet urbain de Toulouse (initié par *La Fabrique toulousaine*), avec pour objectif de développer l'activité électronique de part et d'autre de cette voie qui serait requalifiée et valorisée.

Au-delà, c'est sans doute toute la zone d'activité de Basso Cambo (qui accueille notamment, Météo France, Cap Sogeti ou encore Thalès) qui mériterait de bénéficier d'un «marquage» et d'une identité accrue.

● éclairage

Le cluster *Digital Place* a été labellisé début 2011 avec pour mission de contribuer à l'essor de la filière TIC.

Toulouse Métropole et le Sicoval pourraient stimuler ce développement en favorisant l'accélération du transfert de technologies entre la recherche et les sociétés (exemple du pôle Minealoc à Grenoble), en créant des pépinières, en suscitant - via la commande publique - des projets numériques innovants, en contribuant à la mise en place de structures mutualisées pour les jeunes sociétés, et en participant à la visibilité du savoir-faire numérique de la métropole : accueillir un événement international, à l'instar du World Semiconductor Council (WSC) permettrait de mettre en lumière les projets de «Toulouse numérique» et leurs concepteurs.

> Des territoires en devenir ?

Il ne s'agit pas ici de dresser un inventaire de potentialités foncières, mais bien de cibler quelques territoires susceptibles de dynamiser, voire d'incarner, l'ancrage des pôles de compétitivité et des grappes d'entreprise dans l'agglomération toulousaine.

Les collectivités apportent leur soutien aux pôles et grappes existants et labellisés. Elles peuvent également inciter ou initier la mise en place de filières nouvelles ou complémentaires ; à l'instar des «pôles de complémentarité» souhaités par la communauté urbaine et dont l'objectif est de développer des activités dérivées en s'appuyant sur des compétences locales.

Une vitrine pour le pôle Eau ?

La valorisation du «savoir-faire de l'eau» est largement évoquée dans le Projet urbain de Toulouse Métropole (La Fabrique). Le projet d'une seconde centrale hydroélectrique municipale sur le site de la Caveletade (au sud de l'île du Ramier) pourrait être l'occasion d'imaginer une Maison de l'Eau comme lieu de sensibilisation du public mais aussi vitrine du savoir-faire des entreprises du pôle Eau présentes dans l'agglomération.

Par ailleurs, les changements climatiques, la fragilité de la ressource en eau et l'augmentation régulière des coûts de l'eau potable incitent d'une part au développement de techniques économes et, d'autre part, à développer les usages de l'eau de pluie.

Le pôle Eau pourrait, en synergie avec l'écosite de Mèze dans l'Hérault, par exemple, étendre sa vocation à toutes ces activités d'avenir.

« Une Maison du savoir-faire de l'eau au bord du fleuve ? »

Territoires numériques, territoires sociaux

Les équipements numériques structurants (fibre optique très haut débit, serveurs locaux, boucle numérique) donnent un avantage concurrentiel aux entreprises. Faire de la Grande agglomération toulousaine un territoire «à grande vitesse numérique» doit rester un objectif fort.

Parallèlement à la modernisation des infrastructures, les collectivités peuvent également encourager des initiatives transversales moins techniques, comme la constitution de réseaux, ou même de «territoires sociaux», à l'instar de qui se fait dans l'East-end londonien où sont aujourd'hui réunies de nombreuses start-up.

Recyclage industriel au nord ?

Le recyclage industriel (électronique, automobile, aéronautique, papier...) pourrait constituer une nouvelle filière économique à part entière, capable de

éclairage

Le pôle Eau. Début 2010, l'État a labellisé un pôle de compétitivité interrégional (Languedoc-Roussillon, PACA et Midi-Pyrénées), à vocation mondiale, exclusivement dédié à l'eau. Dans notre région c'est le cluster WSM (Water sensors et membranes) qui en est le représentant. Constitué d'une quinzaine d'adhérents, ce cluster concrétise l'existence de compétences de très haut niveau au sein de l'agglomération toulousaine. Toulouse Métropole pourrait à terme adhérer au pôle et ainsi mieux s'impliquer dans la mise en œuvre de certains projets tels que la réhabilitation de la station d'épuration de Brax - qui deviendrait une plate-forme d'innovation pour les PME -, le développement de «démonstrateurs» permettant d'aider les petites entreprises de la filière eau, ou encore la création d'une zone d'activité dédiée à l'eau : le site «Tolochimie» pourrait-il à l'avenir jouer ce rôle ?

conjuguer formation, recherche et production. Le nord de l'agglomération (de part et d'autre de la RN20) présente de nombreuses opportunités tant foncières qu'économiques pour accueillir ce type d'entreprises. Le recyclage industriel, mais aussi le recyclage à vocation sociale et humanitaire (à l'instar de la «recyclerie» récemment inaugurée à la Glacière), pourrait ainsi devenir une nouvelle vitrine du savoir-faire toulousain...

Les Halles du Sud-Ouest, et l'économie agricole de proximité

Dans l'hypothèse de la constitution d'un réseau de «parcs d'activités agricoles» ou «parcs agraires» répartis sur le territoire du périurbain (voir les propositions du Codev pour un nouveau contrat ville-campagne dans l'agglomération), l'ancien Marché d'intérêt national, aujourd'hui Halles du Sud-Ouest, représenterait également un site à prendre en compte. Le MIN pourrait en effet constituer la vitrine d'une politique de sites dédiés au développement d'une économie agricole de proximité.

Le Codev invite les collectivités de la Grande agglomération toulousaine à réaliser un diagnostic de chacun de ces sites (équipements, synergies, potentialités...) en réfléchissant à ce qu'elles pourraient apporter à la spécificité de chaque territoire. Sachant que demain ces sites-vitrines seront autant de biotopes favorables au développement d'entreprises porteuses de l'identité toulousaine...



Le «soft»

3 De l'amont à l'aval : une stratégie de développement

Il s'agit de soutenir le cheminement qui va «de l'idée au produit». Pour ce faire, les clés de la réussite passent par quatre fondamentaux : l'enseignement, la recherche, l'industrie, le financement. Vient s'ajouter un cinquième élément transverse : le coordonnateur, celui qui «met du lien», favorise les relations, impulse, choisit des axes stratégiques : les collectivités peuvent ici jouer un rôle important.

› Des pôles qui évoluent dans leur stratégie

Les pôles de compétitivité ont été conçus initialement pour produire de l'innovation en grande quantité (procédés, brevets, etc.). Faut-il dès lors se préoccuper de définir des stratégies de développement ? Et avec quels outils ?

Aujourd'hui, on considère que l'objectif «final» des pôles (et des grappes d'entreprises) consiste à aider les entreprises adhérentes à se développer ; autrement dit faciliter la vente de leurs produits sur le marché national et international.

« Passer de l'usine à projet à l'usine à produits »

Le financement des projets de recherche labellisés par les pôles de compétitivité est assuré essentiellement par l'État et la Région. Il ne s'agit pas pour autant d'une stratégie de subventions systématiques aux entreprises d'un secteur donné.

› Du prototype à la commercialisation : une «faiblesse» toulousaine

Une «faiblesse toulousaine» est régulièrement identifiée par les acteurs économiques : de nombreux projets voient le jour à Toulouse, mais leur industrialisation se fait ailleurs (notamment dans le domaine de la robotique – projets issus du LAAS – ou encore de la biochimie). Bien placée et identifiée dans la recherche, Toulouse aurait ainsi du mal à passer du projet au marché, et donc du prototype à la commercialisation. À quel niveau de maturation technologique se situe l'ensemble toulousain ?

« Toulouse invente une molécule, Lyon (ou d'autres) la fabrique... »

Quand un brevet est vendu, c'est aussi l'investissement de base, injecté en amont dans la R&D, qui quitte la région... d'où l'intérêt de la SATT (Société d'accélération du transfert de technologie) nouvellement créée.

> L'institut de recherche technologique...

L'IRT AESE (Institut de recherche technologique - Aéronautique, espace et systèmes embarqués fait partie des six IRT retenus au plan national au titre des Investissements d'avenir. Basé sur le site de Montaudran Aérospatial, cet institut permettra de créer des plateformes technologiques capables d'accélérer et de mutualiser les efforts de recherche entre les laboratoires publics et les entreprises.

... et l'accélération du transfert de technologie

Par ailleurs, la SATT (Société d'accélération du transfert de technologie), portée par le PRES Université de Toulouse, le CNRS et la Caisse des dépôts et consignations, a été lancée début 2012. Baptisée *Toulouse Tech Transfer*, elle aura pour mission de transformer les découvertes issues des laboratoires toulousains et midi-pyrénéens vers des applications industrielles ou sociales.

> Capital-risque, capital-développement : le manque de financement

Parmi les explications avancées à ce handicap toulousain : le manque de financement, faute d'investisseurs privés, les «capital-risqueurs» étant en effet peu présents à Toulouse. Si cette problématique du financement ne relève pas, a priori, des collectivités locales, il serait cependant pertinent d'associer les financeurs (privés et publics) aux structures des pôles au sein d'un collège spécifique, à l'instar des collèges enseignement, recherche et entreprises.

Quand bien même les collectivités locales n'ont pas vocation à financer directement les jeunes entreprises, elles peuvent néanmoins faciliter la mise en place de mécanismes innovants.

Au niveau régional, il existe déjà l'IRDI (Institut régional de développement industriel en Midi-Pyrénées) – avec notamment la création d'un fonds d'amorçage baptisé *Irdinnov* –, ainsi que les structures nationales comme CDC Entreprises, filiale de la Caisse des dépôts (*Midi-Pyrénées Croissance*), ou encore *Oséo*, bientôt fédérées dans la Banque publique d'investissement (BPI).

Les collectivités de l'agglomération pourraient étudier en parallèle la mise en place d'un fonds d'amorçage spécifique ; tout comme elles pourraient apporter leur garantie à certains projets matures, contribuant ainsi à «décrisper» les fonds privés. Se poserait cependant un problème d'expertise et d'évaluation.

Elles peuvent aussi favoriser l'accès des petites entreprises innovantes aux marchés publics : cette proposition du Codev a trouvé un écho favorable auprès de la communauté urbaine Toulouse Métropole qui a d'ores et déjà lancé un appel à projets pour des solutions innovantes.

> Actionner les leviers spécifiques à la Grande agglomération

En matière de soutien à l'économie et à l'innovation, le Conseil Régional a ses propres mécanismes, ses compétences et ses structures, dont notamment *Midi-Pyrénées Innovation* (MPI).

Il conviendrait d'identifier les leviers et les moyens d'action spécifiques aux collectivités territoriales de la Grande agglomération (Toulouse Métropole, Sicoval, Muretain), sachant qu'elles ont déjà mis en place des dispositifs ou des initiatives qui ne concernent pas seulement les pôles de compétitivité : pépinières, mise à disposition de foncier etc. L'Oncopole (ex Cancéropôle) en est un exemple : cette initiative de la communauté urbaine est devenue le point d'ancrage territorial du pôle CancerBio-Santé.

> L'agence de développement économique

Afin d'accroître la visibilité de l'économie toulousaine, la communauté urbaine Toulouse Métropole, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse (CCIT), a décidé la création d'une Agence métropolitaine de développement économique.

Compte tenu du rôle prépondérant, voire parfois hégémonique, de l'agglomération toulousaine en matière d'innovation, il est important que cette agence métropolitaine de développement économique fonctionne dans son contexte régional, en lien avec les outils existants, et notamment *Midi-Pyrénées Expansion*, l'agence de développement de la Région. Celle-ci anime un réseau professionnel et intervient à la fois en matière de développement économique et de marketing territorial à l'échelle de la région Midi-Pyrénées.

Le Codev souhaite que la mise en place d'une stratégie et d'outils spécifiques à la métropole se fasse de façon coordonnée avec le Conseil régional qui a déjà mis en place des structures et des dispositifs de soutien aux entreprises innovantes.



Le «soft»

4 Informer, séduire, promouvoir

Les pôles de compétitivité sont demandeurs d'une métropole qui communique d'une seule et même voix. Il s'agit de faire connaître ce qui se fait à Toulouse, vers l'extérieur mais aussi en interne. En effet, la «culture» de diffusion de l'information n'est sans doute pas assez développée dans l'agglomération.

› La promotion institutionnelle

Les collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de leur territoire. *«Faire une ville la plus attractive possible, et le faire savoir...»*, c'est bien évidemment le vœu de tous les acteurs économiques de l'agglomération.

Parallèlement à la promotion «généraliste» du territoire, indispensable, c'est une promotion plus ciblée de l'ensemble de l'offre et du potentiel économique de la Grande agglomération toulousaine qui semble aujourd'hui insuffisante, ou encore trop morcelée.

› Trois grands domaines sociétaux

Chacun des trois pôles de compétitivité présents dans l'agglomération toulousaine se positionne sur un grand domaine sociétal, et par conséquent sur le quotidien des habitants :

- la mobilité et la communication
- la santé
- l'alimentation
- sans oublier le pôle Eau, un domaine évidemment essentiel

Si l'agglomération est manifestement présente, de façon novatrice, sur ces grands domaines sociétaux, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui encore, la communication institutionnelle porte essentiellement sur les avions et les satellites. Il conviendrait d'en finir avec le discours sur la présumée «monoactivité toulousaine» ; un discours qui contribue in fine à forger une représentation réductrice du territoire, handicapante pour certains secteurs.

« La mobilité et les communications, la santé, l'alimentation... Toulouse est positionnée sur les grands domaines de société »

C'est le cas des pôles de compétitivité Agrimip et CancerBioSanté qui fonctionnent différemment, avec des donneurs d'ordres de plus petite taille, et à qui une promotion institutionnelle du territoire fait défaut. Il en va de même pour les grappes d'entreprises labellisées (TIC, *Water sensors & membranes*), mais aussi pour les «pépites» issues du terreau toulousain comme la robotique (autour du LAAS notamment), ou encore les nanotechnologies...



Depuis 2012, les initiatives en vue d'accroître la visibilité toulousaine se sont multipliées :

La marque *So Toulouse*

Après s'être dotée d'une SEM Tourisme qui intervient en matière de marketing territorial (*So Toulouse Convention Bureau*), Toulouse a lancé sa marque *So Toulouse* pour mieux valoriser la ville en France et à l'étranger. Une initiative qui cible avant tout le tourisme d'agrément et le tourisme d'affaires.

On pourrait dès lors envisager une marque «*made in Toulouse*», qui viserait cette fois à valoriser le savoir-faire toulousain.

Partenariats et géométries régionales...

Les pôles de compétitivité s'inscrivent dans un cadre bien plus vaste que la seule agglomération toulousaine. Une évidence pour le pôle *Aerospace Valley* qui «irrigue» le territoire de deux régions, et pas seulement les métropoles, Toulouse et Bordeaux. C'est bel et bien cet ensemble bi-régional qui occupe le premier rang mondial en matière d'aéronautique et de spatial.

Aussi des stratégies d'identification territoriale à plus grande échelle pourraient être mises en place, à l'instar de la marque agroalimentaire *Sud Ouest France*, conjointement portée par Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Dans une logique de compétition/coopération, la mise en place de partenariats s'avère indispensable : la métropole toulousaine se doit d'avancer groupée, avec Midi-Pyrénées, tout en restant ouverte sur le monde.

Une agglomération qui joue «rassemblée»

Par ailleurs, il apparaît plus que jamais nécessaire que le territoire de la Grande agglomération toulousaine dans son ensemble, – et pas seulement la communauté urbaine –, puisse bénéficier d'opérations communes de promotion, à l'instar de la démarche collective engagée à l'initiative de la CCI pour le MIPIM à Cannes (salon international de l'immobilier d'entreprise) ou le SIMI à Paris, deux grands rendez-vous internationaux où les trois intercommunalités (communauté urbaine, Sicoval et Muretain), réunies sous une même bannière, font «stand commun».

L'agence de développement économique devrait également jouer un rôle important en matière d'information et de promotion.

Les initiatives en matière de promotion économique, de marketing territorial ou encore d'accueil des investisseurs sont réelles, mais donnent parfois l'impression de se faire «en ordre dispersé».

Le Codev suggère d'approfondir deux types de liens :

- > donner une voix commune à la Grande agglomération : Toulouse Métropole, Sicoval et Muretain
- > établir là aussi une coordination plus étroite entre le Conseil régional et la Grande agglomération toulousaine

En conclusion

Innover, en résonance avec le quotidien

› Se nourrir, se soigner, se déplacer, communiquer...

Les élus évaluent bien l'importance des pôles de compétitivité, notamment en matière d'emploi, mais ne mesurent pas toujours les dynamiques en présence au sein de ces pôles ; c'est un véritable écosystème, avec ses spécificités et ses besoins. Ces pôles forment des «meccanos» complexes et, à ce titre, demeurent des «objets» particulièrement difficiles à appréhender pour les citoyens, alors même qu'ils s'inscrivent concrètement dans leur quotidien.

Dans l'agglomération toulousaine, les pôles relèvent en effet de quatre grands domaines sociétaux : la mobilité et les communications, la santé et l'alimentation.

› Les pôles peuvent structurer le territoire... et son image

Les pôles de compétitivités peuvent aussi jouer un rôle structurant à trois niveaux :

- sur le développement économique
- sur la structuration des territoires
- sur les représentations, et donc la communication

Le développement économique, désormais considéré comme une des finalités des pôles, semble aller de soi. Synonymes d'innovation, les pôles se doivent dès lors d'être porteurs de richesse, et d'emplois.

Ils contribuent également à mieux structurer le territoire de l'agglomération, sans se limiter à la seule «occupation du sol». Le rôle des collectivités est ici primordial, c'est pourquoi le Codev insiste sur la notion de «biotope» et de lien : géographique, technologique, culturel, politique, médiatique, humain, convivial...

Les pôles de compétitivité et les grappes d'entreprises peuvent de plus jouer un rôle important sur l'image et les représentations que l'on se fait de la métropole toulousaine, «*urbi et orbi*».

› Anticiper ?

Se limiter aux domaines actuellement couverts par les pôles, en lien avec les domaines sociétaux correspondants, n'apparaît pas suffisant pour certains membres du Codev. Aussi ne faudrait-il pas anticiper ce que sera la ville de demain ? Ne faut-il pas par exemple préparer un «monde post-carbone» (sans énergies fossiles), et donc une ville «décarbonée»... ? Quelles activités faudrait-il alors, d'ores et déjà, encourager dans un tel contexte ? Les collectivités de l'agglomération doivent-elles dès lors jouer un rôle «d'aiguillon», de force incitatrice ?

Le Codev se fait ici l'écho de ces remarques et souhaite développer davantage ces réflexions.

Participer pour agir prendre part à la ville

COMMENT ORGANISER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Le Codev souhaitait poser certains jalons en matière d'initiatives sociales. Ces initiatives existent, elles foisonnent même, dans toute l'agglomération ou ailleurs, elles sont multiples, parfois même très innovantes : comment dès lors les repérer, en faire écho, les évaluer, les diffuser, puis les répercuter, pour essaimer. Il ne s'agit donc pas ici de mesures techniques et encore moins de projets «clés en main» mais davantage d'un recueil d'impressions, et de pistes de travail à poursuivre...

Les collectivités se doivent d'être en veille permanente, à l'affût d'initiatives transposables ou reproductibles, avec pour enjeu de déceler les démarches novatrices susceptibles de s'inscrire dans le futur.

*Plus largement, se pose aussi la question de l'implication des habitants, de leur investissement ou tout simplement de leur participation à la vie collective : usagers et citoyens doivent pouvoir «prendre part à la ville», la comprendre, la proposer.
Comment organiser – très concrètement – cette démocratie participative ?*



Introduction

En réfléchissant sur «les zones d'ombre de la ville», le Codev «acte I» avait souhaité attirer l'attention sur les laissés-pour-compte de la prospérité métropolitaine. Dans ce cadre, il avait pointé le rôle majeur joué par les associations et la nécessité de soutenir leur action dans un temps long. Une alerte que le Codev tient à renouveler. Mais au-delà des associations, ce sont les citoyens eux-mêmes qui doutent parfois de leurs institutions et se réfugient dans un repli individualiste et consumériste. Comment renouveler la citoyenneté, renforcer les engagements collectifs, redonner espoir dans l'action publique ?

L'enjeu dépasse le contexte local mais comme le dit si justement Pierre Rosanvallon, c'est bien à partir du local que l'on peut espérer «ré-enchanter» la démocratie.

1 Identifier, évaluer et valoriser les initiatives citoyennes

Avant tout, un constat : en matière de solidarité, de santé, ou encore de cohésion sociale ou d'habitat, de très nombreuses expériences ou initiatives sont menées à l'échelon local. Il y a nécessité de s'intéresser à ces sujets même s'ils ne relèvent pas forcément de la compétence de l'agglomération mais plutôt du Conseil général, du Conseil Régional ou de l'État.

D'autre part, et dans un contexte budgétaire peu favorable pour l'ensemble des collectivités, il semble possible d'accompagner ces expériences et ces initiatives en mobilisant des ressources existantes, sans «demander» forcément des financements supplémentaires.

Le terreau associatif de l'agglomération est particulièrement «foisonnant». Il constitue un point d'appui solide pour les initiatives citoyennes mais aussi pour l'action publique. Se pose alors pour les collectivités la question du repérage, puis de l'évaluation. Il s'agit donc d'être attentif, en veille permanente, et d'être en capacité de faire «remonter» et circuler l'information.

> Un centre de ressources, ou des «dénicheurs» ?

Il existe sur la région une bonne connaissance des initiatives en matière d'économie sociale et solidaire, grâce notamment à l'ADEPES (l'Agence de développement et de promotion de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées) ou encore à la CRESS (Chambre

régionale d'économie sociale et solidaire). Citons également le site www.toulousasso.org qui constitue un véritable annuaire des associations toulousaines, ou encore les dernières *Assises nationales du développement durable* qui recensaient plus de mille expériences.

Certaines communes – petites ou grandes – de la Grande agglomération sont parfaitement au courant des initiatives lancées sur leur territoire. Existe-t-il pour autant un lieu, une méthode, pour partager ces expériences au niveau intercommunal ? À quel échelon se ferait ce recueil d'information, cette capitalisation. Faut-il imaginer un centre de ressources, ou plutôt des «dénicheurs» d'initiatives ?

> Quelques exemples d'initiatives qui pourraient essaimer

> **Santé** : Les villes s'emparent aujourd'hui des problématiques de santé, quand bien même ce thème ne relève pas directement de leur compétence : la santé implique une approche transversale, un décloisonnement des politiques sectorielles.

L'Observatoire régional de la santé a ainsi réalisé le «profil santé de la ville de Toulouse». Il a permis entre autres de mettre en place un Plan municipal de santé publique, puis un Contrat local de santé (convention entre l'Agence régionale de santé et la ville).

« Le terreau associatif de l'agglomération est particulièrement «foisonnant». Il constitue un point d'appui pour les initiatives citoyennes mais aussi pour l'action publique. »

Par ailleurs, *la Case Santé d'Arnaud-Bernard* témoigne d'une approche globale des questions de santé. Cette structure a permis la mobilisation d'un réseau d'acteurs qui n'ont pas forcément l'habitude de collaborer ensemble. Quel bilan tirer de cette initiative et quelle transposition éventuelle dans d'autres quartiers de Toulouse et à l'échelle de l'agglomération ?

› **Entrepreneuriat social** : Les entreprises sociales participent à la lutte contre les exclusions, à la création d'emplois dans les territoires fragilisés, au «mieux vivre» des personnes âgées, à la protection de l'environnement ou encore à répondre à de nouveaux besoins sociaux. Citons quelques exemples :

- **L'association Le Tremplin** qui rassemble une trentaine de salariés et de bénévoles pour mettre en contact demandeurs d'emploi et employeurs (particuliers, artisans, commerçants, associations). Elle s'engage notamment aux côtés de l'APEC à Colomiers pour faciliter l'insertion des jeunes.

- **Fluvia**, l'hôtel-résidence de l'Oncopole est géré par une entreprise employant 80% de travailleurs handicapés (www.cric.asso.fr). Cette initiative, qui a vocation à faire école, tend à prouver que les initiatives solidaires peuvent trouver leur place dans la dynamique des pôles de compétitivité.

- **Le garage associatif du Mirail** – initié par l'association *Partage*, géré par l'association *Mobilité-e-s* – fonctionne comme un atelier collectif : le propriétaire du véhicule participe aux réparations avec l'aide de mécaniciens-stagiaires, sous le contrôle de moniteurs d'atelier.

- **Le «sol violette»**, monnaie alternative lancée par la ville de Toulouse, constitue également une initiative originale pour développer une économie locale, sociale et solidaire.

- **La Serre** est une initiative visant à regrouper des créateurs, des associations, des entreprises de l'économie sociale et solidaire autour d'un lieu partagé, ouvert sur l'innovation et la citoyenneté.

› **Habitat partagé** : Très répandu dans le nord de l'Europe, l'habitat partagé se développe depuis peu dans la métropole toulousaine ; citons à titre d'exemple deux projets dans l'éco-quartier de la Cartoucherie (*la Jeune Pousse* et *Hévée*), l'association *Alterhabitat*, ou encore les travaux conduits par l'AREA (Actions, études et recherches autour de l'architecture) sur l'habitat coopératif. S'agit-il d'une simple mode ou d'une nouvelle conception de l'habitat appelée à bouleverser durablement la production de logements ?

› **Solidarité** : Les épiceries sociales et solidaires commencent à s'implanter en Midi Pyrénées, et en particulier à Toulouse. Dans le domaine de l'aide alimentaire, elles constituent une alternative au simple don de nourriture qui préserve la dignité des personnes et les inscrit dans un parcours d'insertion.

Les Ateliers du Citoyen et la *SCOP Vent Debout* sont des démarches d'éducation populaire qui font progresser la citoyenneté et l'implication des habitants dans l'espace public. Elles ont pourtant du mal à trouver un soutien pérenne.

« L'enjeu consiste à «mettre le doigt» sur les initiatives locales, les démarches socio-novatrices, transposables ou reproductibles, susceptibles de s'inscrire dans le futur. Le Codev est prêt à s'associer à cette veille permanente en vue d'un essaimage sur l'ensemble du territoire métropolitain.

2 L'enjeu de la jeunesse

> Itinéraire des jeunes : l'initiative régionale

À la demande du Conseil régional Midi-Pyrénées, un travail prospectif sur la jeunesse a été élaboré, en vue d'aboutir à des pistes crédibles et opérationnelles au niveau régional (actuellement en cours de débat). Le scénario «souhaitable» prévoit une construction dynamique, qui place les jeunes et «le jeune» au cœur de tous les dispositifs.

L'idée : tous les projets financés par la Région, tous les appels d'offres intégreraient désormais la place et la fonction de la jeunesse en prenant en compte la notion «d'itinéraire».

Cette façon d'appréhender la trajectoire des jeunes est particulièrement innovante dans la mesure où elle est transversale et qu'elle concerne tous les services de l'institution.

Une telle politique en faveur des jeunes serait-elle transposable à la communauté urbaine Toulouse Métropole, avec les leviers qui lui sont propres ?



> Service civique

Unis-Cité, association pionnière du service civique présente depuis quatre ans à Toulouse, porte certaines initiatives dans l'action intergénérationnelle (opération «passeurs de mémoire») et le développement durable (opération «*Médiaterre*»), ou encore dans les domaines de la solidarité et de la lutte contre les discriminations. Sa spécificité est de proposer un service civique collectif, en équipes mixtes très diversifiées.

Rappelons que le service civique est aussi une autre façon de former des jeunes. Toutefois, l'objectif initial, qui vise l'intégration en service civique de 10% d'une classe d'âge en 2014 (soit 75 000 jeunes) est loin d'être atteint, faute de moyens financiers suffisants injectés par l'État.

La Ligue de l'enseignement et *L'AFEV* (Association de la fondation étudiante pour la ville) sont également très présentes sur ce «terrain», à savoir la lutte contre les inégalités sociales. Signalons cette initiative de colocation à projet solidaire menée conjointement avec la Mairie de Toulouse (des appartements pour étudiants à loyer très modéré en échange de soutien scolaire). Une idée développée à l'origine aux Pays-Bas.

> Villes éducatrices

Toulouse fait partie du *Réseau des villes éducatrices*, qui ont pour objectif la réalisation de projets et d'activités destinés à favoriser une implication de tous les citoyens dans la formation et l'éducation des enfants. Mais quelles démarches sont aujourd'hui engagées à Toulouse pour organiser cette mobilisation collective ?

Comment définir des stratégies concertées entre les différentes collectivités en direction de la jeunesse ? Le Codev est prêt à s'associer à ce chantier qui lui paraît prioritaire.



3 Politique de la ville : rétablir la confiance

La Cour des Comptes a récemment établi un bilan sévère de la politique de la ville : « *absence de partage politique, évaluations insuffisantes, cloisonnement, faible mobilisation du droit commun notamment pour l'emploi et l'éducation, création d'un marché de la prestation sociale...* »

Chacun s'accorde à dire que des changements importants sont en cours dans le cadre de la rénovation urbaine : démolition, reconstruction, aménagements, circulation, etc. Les quartiers se transforment physiquement et chacun peut le constater.

Pourtant sur le plan social, la politique de la ville n'a pas réussi à changer la donne. Ou plutôt, on doit constater que les difficultés sociales non seulement perdurent mais s'accroissent dans les quartiers populaires. Ce qui ne signifie pas que ce soit toujours les mêmes familles qui subissent le chômage, les discriminations, l'échec scolaire... En effet, les observateurs notent que la mobilité résidentielle a permis à une part non négligeable de la population de quitter les quartiers relégués ou d'accéder à de meilleures conditions d'habitat.

Pour autant, face au creusement des inégalités, au sentiment d'abandon qui transparait notamment dans une abstention record aux élections, cette politique basée sur une géographie prioritaire masque parfois un désengagement du droit commun et semble incapable de répondre à l'ampleur des enjeux sociaux et économiques.

À Toulouse, un sentiment prédomine : les municipalités successives n'ont pas suffisamment joué le jeu d'une co-production des politiques publiques avec les acteurs locaux... et notamment avec les habitants. Or si l'on considère ces derniers comme une ressource, une richesse et non comme un problème ou une faiblesse, il est nécessaire de leur reconnaître une véritable capacité d'expertise. On doit alors leur faire une place dans les processus de décision ; du moins sur les questions qui les concernent directement. Car trop souvent prévalent encore, en échange de quelques subventions, la logique de guichet comme celle de l'achat de la paix civile. La suspicion est perceptible du côté de la collectivité comme du côté des associations alors même qu'il faudrait établir une relation de confiance. Comment inverser la donne ?

Dans la foulée des Assises de la politique de la ville organisées par Toulouse Métropole, le Codev souhaiterait se saisir de ce sujet complexe afin d'apporter ses propres analyses et ses propositions.

4 Usagers et citoyens : prendre part à la ville

En matière de concertation, la ville de Toulouse a mis en place une organisation territoriale qui comprend 6 grands secteurs et 22 commissions de quartiers. Intitulé «Toulouse citoyenne», ce dispositif ne concerne donc que le territoire communal et ses habitants, mais pas l'ensemble de la métropole.

Par ailleurs des rencontres thématiques ont permis de rassembler un public nombreux sur certains grands enjeux : *Assises de la mobilité*, *Assises de la culture*, révision du PLU, *Fabrique Urbaine*, aménagement de la rue Alsace ou du quartier Bellefontaine... Les Toulousains ont largement démontré à ces diverses occasions leur volonté de s'engager dans le débat, avec le risque toutefois de ne s'adresser qu'à un «public averti», composé essentiellement de spécialistes, de militants associatifs et de représentants socio-professionnels.

La ville de Toulouse a beaucoup communiqué sur ces démarches de concertation et sur l'organisation des commissions de quartier, mais le sentiment perdure qu'il s'agit d'une politique le plus souvent « descendante » de consultation dans laquelle le citoyen de base dispose au mieux d'une information sans véritable capacité à influencer sur le fond des projets.

Il y a certainement à s'interroger sur les méthodes de convocation, d'organisation des échanges, et du retour qui en est fait par la collectivité. Peut-être serait-il intéressant de disposer d'un audit sur la question.

> S'occuper des «sans voix» mais aussi des «sans oreilles»...

De manière générale, une difficulté subsiste : celle de recueillir la parole de Toulousains ou même de «Métrotoulousains» qui ne participent pas habituellement à de grandes réunions plénières ou qui peuvent avoir des difficultés à s'exprimer en public. Aussi la forme que prend la concertation est-elle fondamentale.

« Développer le «pouvoir d'agir» des citoyens »

Plusieurs éléments de méthodes seraient à approfondir : la question de l'information voire de la formation préalable des participants, la réflexion conduite dans le cadre de petits comités avec une attention portée aux personnes qui ne s'expriment

pas spontanément, la nécessité de tenir informés les participants des résultats de la concertation, son évaluation participative, etc.

Une véritable démocratie participative devrait s'appuyer sur une démarche d'éducation populaire visant à rendre chaque citoyen «acteur» dans son quartier et dans sa ville, et pas seulement sur l'organisation de réunions publiques. Il s'agit davantage d'une question de méthodes que de moyens : Faire «avec» plutôt que faire «pour», aller «vers» les habitants plutôt que les convoquer à des réunions...

> Inventer de nouvelles formes d'expression qui partent «du bas»...

Concernant la méthode de travail, il semble nécessaire de faire preuve d'inventivité. Sortir des deux types d'organisation le plus souvent pratiqués que sont : le débat d'experts et le débat public au sens «grand messe». Pour obtenir une implication citoyenne, il faut promouvoir des formes de débat adaptées à l'expression du plus grand nombre.

Plusieurs suggestions pour développer le «pouvoir d'agir» des citoyens :

- mettre en place un partenariat avec les réseaux associatifs de Toulouse et de son agglomération pour créer des petits groupes de réflexion dans chacune des structures volontaires,
- pratiquer des modes d'expression adaptés : du «théâtre forum» au «forum ouvert»,
- pratiquer le tirage au sort : conférences de consensus,
- restituer publiquement les suites données aux concertations,
- former les techniciens et les élus,
- promouvoir des «budgets participatifs» de quartier avec une réelle délégation de décision, en développant et élargissant les Fonds d'initiatives habitants (FIH) qui ont déjà été mis en place dans plusieurs quartiers...



› Une charte de la participation, des débats métropolitains...

Une participation accrue des habitants qui pourrait se concrétiser dans un premier temps par l'élaboration par les collectivités de la Grande agglomération, et notamment Toulouse Métropole, d'une charte de la participation, à l'instar de ce qui a été réalisé dans de nombreuses autres collectivités territoriales (Bordeaux, Grenoble, Lyon, Val-de-Marne...).

Une telle charte est d'ailleurs en cours d'élaboration au Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Dans le même ordre d'idée, le Codev pourrait également prendre l'initiative d'organiser des débats métropolitains. Il pourrait s'agir de «cafés de la controverse», comme cela se pratique à Bordeaux à l'initiative du Conseil de développement durable, en référence aussi aux Controverses de Marciac initiées par Jean-Claude Flamant.

Ces «cafés de la controverse» apporteraient une mise en perspective critique, constructive et publique de

sujets parfois complexes, qui touchent pourtant à la vie quotidienne des citoyens. Ils constitueraient ainsi un relai original entre les citoyens, les usagers, les élus et les acteurs privés et publics ; et ce sur de multiples thématiques telles que la fête nocturne et la tranquillité des riverains, les logements vides et les besoins des plus démunis, les rythmes de vie et l'organisation des territoires et des services publics, entre autres exemples...

Le Codev propose de contribuer à la mise en place de débats métropolitains, qui pourraient prendre la forme de «cafés de la controverse». Il souhaite également participer à l'élaboration d'une «charte de la participation» avec Toulouse Métropole.

Des ouvertures culturelles pour la métropole toulousaine

TOULOUSE VILLE DES CULTURES ET DES SAVOIRS PARTAGÉS

Des arts aux sciences, de la philosophie à la technique... Au-delà d'un foisonnement de créations, de productions et de manifestations, la culture et les savoirs portent et conditionnent les innovations et relèvent les enjeux de l'avenir.

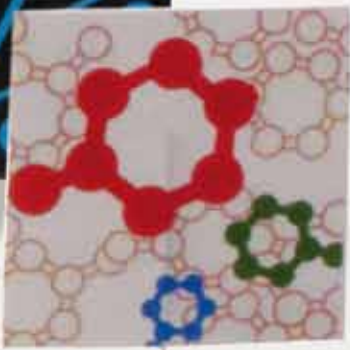
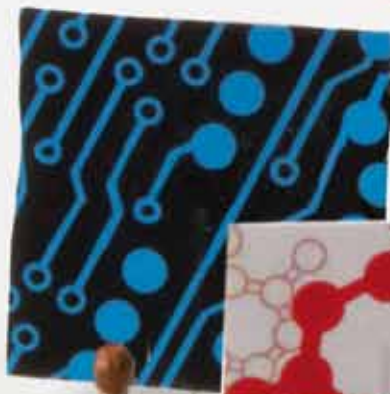
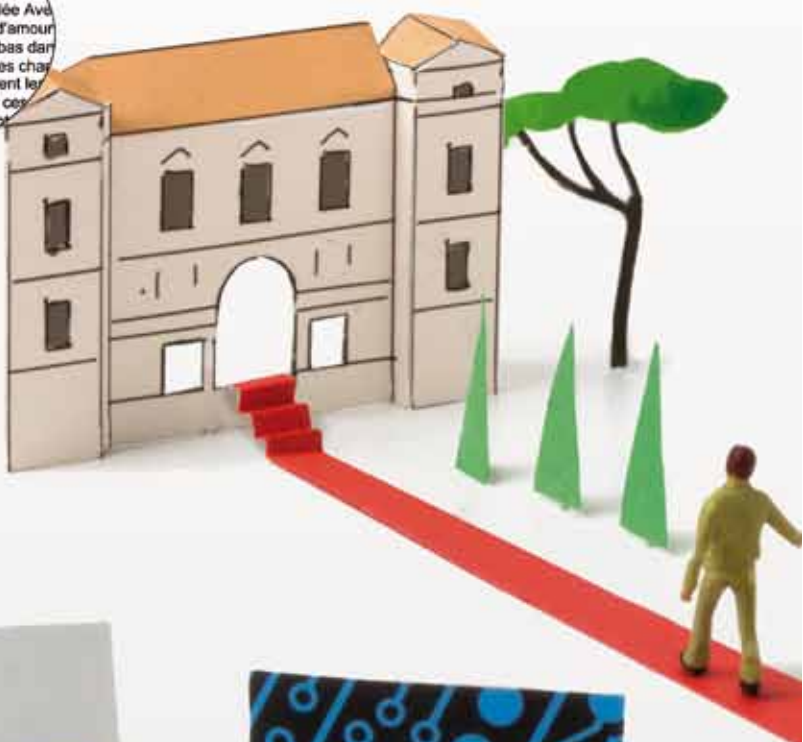
La métropole toulousaine est largement identifiée comme dynamique, voire «bouillonnante», et son paysage culturel bouge lui aussi : le Codev se félicite de ces évolutions mais souhaiterait encore «pousser l'avantage» et projeter non seulement une image internationale à la hauteur de cette effervescence, mais aussi celle d'une société citoyenne et démocratique, vivante et éclairée...

Des projets nouveaux : Une Cité des droits et des libertés à Toulouse, et pourquoi pas à la prison Saint-Michel ? Des enseignements et des activités de création qui favorisent l'économique et le social ? Imaginer une métropole irriguée et reliante, ouverte sur le monde, qui accueille toutes les langues et cultive les chants...

Ville culturelle, ville apprenante : pousser l'avantage technologique du côté de l'art, réfléchir à ce que pourrait être une nouvelle urbanité culturelle, enseigner, dialoguer, ensemençer...



...res. Quoi ? - L'Éternité.
Murmurons l'aveu De la nuit si
communs élans Là tu te déga
...rété, Le sommeil d'amour
...ur du soir fêté. Mais là-bas dans l'
...in, Le Devoir s'exhale Sans
... Science avec patience, Le
...té. C'est la mer allée Ave
...fêté, Le sommeil d'amour
... En bras de chemise, les charpentier
...rété, Le sommeil d'amour
...se, tranquilles, Ils préparent les lambris
...soir fêté. Mais là-bas dans
...ras de chemise, les char
...quilles, Ils préparent les
...ix cieux. Ah ! pour ces
...se un peu les Amant
...orte aux travailleurs l'eau-de-vie, Orne aux travailleurs
...e satin, Le Devoir s'exhale dans la mer, à midi.
...teur. Science avec patience, De a
...rité. C'est la mer allée Ave



Introduction

Toulouse ville des cultures et des savoirs partagés



La culture est l'ultime énergie renouvelable. »

Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO

Un paysage culturel qui évolue, qui se diversifie, qui s'interroge

Depuis plusieurs années, le développement de la culture, des savoirs - à Toulouse comme dans les communes de l'agglomération - est une préoccupation forte et liante, qu'elle soit des citoyens ou des élus.. Un des points sensibles ayant été l'élaboration du dossier de candidature de Toulouse comme capitale culturelle de l'Europe 2013... et son insuccès qui a conduit la nouvelle municipalité de Toulouse à s'engager dans une réflexion sur l'expression et les moyens de la culture dans la cité.

De nouvelles manifestations se sont également installées sur la scène toulousaine (*la Novela*) ; d'autres ont vu leur notoriété se renforcer à l'échelle nationale (*Rio Loco*, *le Printemps de Septembre*, *Cinespaña* ou *le Marathon des Mots*, entre autres). Les musiques actuelles et les «nouveaux territoires de l'art», dont les arts de la rue et du cirque, ont également trouvé leur place dans le paysage culturel, aux côtés d'identifiants forts, y compris internationaux, à l'instar de l'Orchestre et du Théâtre National du Capitole.

Le Codev se félicite de ces évolutions mais souhaiterait encore «pousser l'avantage» : offrir une image culturelle forte, une identité de métropole gaie et savante - le *gay saber* - et affirmer l'originalité et la liberté d'une métropole imaginative, créative, active et productive... une métropole qui «fait envie».

Pionnière et effervescente : pousser l'avantage ?

Tendre vers une ville pionnière, développer une société de la connaissance en mouvement ; une culture capitalisée et vivante suppose d'activer les ferments de la création, de l'innovation, de la production d'œuvres : «*Une connaissance qui fait de la connaissance, une culture qui fait de la culture*».

Le potentiel est là. Les suggestions faites ici tendent à dynamiser, créer du terreau, des échanges et des rencontres, de la sérendipité... Ce sont des ensemencements, des ancrages...

Partie 1

Toulouse métropole : des ressources, des projets

Le droit, le design, les mots et les chants... Déjà esquissés par le Codev dans l'Esprit des Saissements, ces quelques pistes ou projets culturels explorent la métropole appréhendée comme un territoire-ressources.

1 Une culture du Droit et des Libertés

> Le droit, «technologie invisible» de la société...

Droit du quartier, des voisinages, de l'enfant, du travail, de l'Europe et de la nation, droit du sol et de l'urbain... la liste qui établit libertés et limites, qui fait du droit une «technologie invisible» gérant pacifiquement les «vivre ensemble», protégeant les libertés et les intérêts de chacun, est interminable. Autant de garde-fou qui portent les ferments d'une culture juridique contre les violences et les intolérances, garante d'une démocratie de qualité...

L'enjeu

(Re)susciter un pôle international du droit à Toulouse. Il pourrait s'agir d'un affichage emblématique des valeurs que la métropole toulousaine entend développer pour elle-même : faire une société de respect des liens mutuels...

« Une culture du droit et des libertés, du quartier à la planète... »

> Une spécialité toulousaine

À l'instar de l'économie, aujourd'hui fortement valorisée (Toulouse school of economics...), le droit pourrait aussi être perçu comme un atout décisif de la métropole et de son université. L'Institut Européen du Droit, initié par l'Université Toulouse-Capitole, va dans ce sens, tout comme l'association récemment créée : Toulouse Cité européenne du droit.

Il s'agit de partager et diffuser une culture du droit, des connaissances mais aussi porter et transmettre un état d'esprit : le droit comme un outil de cohésion sociale, garant des libertés et des valeurs laïques et

républicaines, gardien des Droits de l'homme (Toulouse étant jumelée avec Atlanta, qui garde à jamais la mémoire de Martin Luther King...)

Alors que l'économie ou encore la culture technique et scientifique sont omniprésentes, la culture juridique qui régule la société est, elle, la grande absente, bien que soit constamment invoqué «l'État de Droit»...

Numérique, droits d'auteurs... Chacun voit évoluer la société et la loi sans que les raisons qui pilotent ces évolutions soient claires. Plus largement, l'évolution du droit dans ses enjeux globaux fait rarement l'objet d'une vulgarisation : la cour pénale internationale ou encore l'OMC (Organisation mondiale du commerce) sont des illustrations des nouvelles normes juridiques supra-nationales. L'environnement sera vraisemblablement le prochain secteur d'exercice juridique mondial.

« Le droit est l'actionnaire principal des activités humaines, Toulouse pourrait le dire... »

Toulouse par ses positions citoyennes et ses avancées technologiques pourrait être cette plate-forme internationale manquante.

Toulouse «la scientifique» se doit aussi de mener la réflexion sur les conséquences juridiques, voire éthiques, de certaines technologies qui émergent ici : biotechnologies, nanotechnologies...

Émanation sociale, économique, universitaire et politique, ce projet est davantage une implantation culturelle collective et diffusante qu'un événement de type festif : il ne s'agit pas en effet de faire un «festival du droit», mais congrès, conférences, formations, coopérations, régulations pourraient y trouver leur place.

> Une Cité des Droits et des Libertés ?

Il pourrait aussi s'agir d'un équipement : imaginons une Cité des Droits de l'Homme et des Libertés... Un concept légitimé par une Université et des savoirs traditionnellement reconnus à Toulouse, qui prend place dans la modernité des connaissances (technologies, espace, médecine...) et des nouveaux modes de vie.

Un espace interactif à susciter, de réflexions, de pratiques, de formations, de diffusion et de fertilisations croisées, donc d'innovations.

De par sa double histoire de droits communs et de résistants, l'ex-prison Saint-Michel pourrait être emblématique de cet état d'esprit. Du coup, l'avenir de la prison trouverait du sens, même si elle n'était que partiellement investie, d'autres projets pouvant également y trouver place. Avec son panoptique, la prison Saint-Michel est un lieu patrimonial unique et emblématique des réponses carcérales du XIX^e, mais aussi des réflexions sur la sanction, l'isolement, le «surveiller et punir», des espaces renvoyant à des focalisations historiques et sociétales puissantes (les lois, la délinquance, la liberté, la résistance, l'humanisme de la transgression et des droits de l'homme).

Elle est de plus idéalement située dans le prolongement du Quai des savoirs (allées Jules-Guesde), proche du Palais de Justice, et de la maison Calas. Signalons d'ailleurs que dans un esprit très proche, l'association «*Jean Calas, l'Europe nous regarde*» se bat pour une reconnaissance et un lieu (la maison Calas à Toulouse ; symbole d'une célèbre «erreur» judiciaire dénoncée par Voltaire). Une coopération pourrait être envisagée.

Par ailleurs, cette action qui lie un patrimoine monumental à une actualité créative du droit et des libertés démocratiques ne pourrait-elle pas rendre la métropole éligible au Réseau UNESCO des villes créatives ?

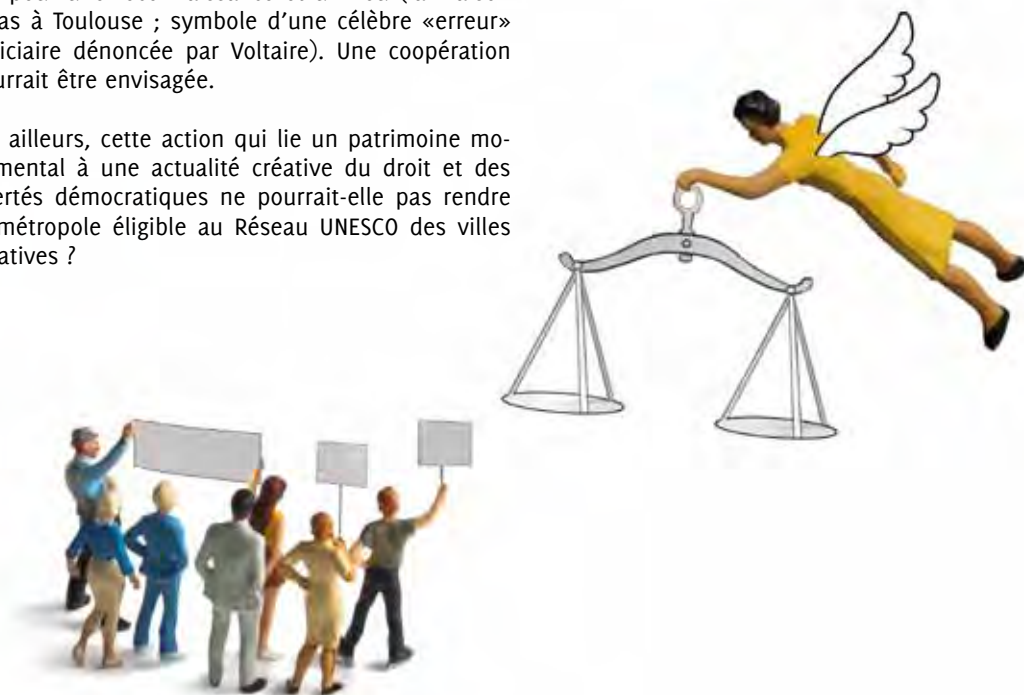
> Des ressources et des dynamiques

Lieu de transmission de connaissances, de capitalisation et d'échanges, voire d'expertises et de pratiques (cabinets d'avocats), une telle Cité des droits de l'homme, de la justice et des libertés serait aussi un lieu de conférences et d'accueil international.

On peut également concevoir des espaces dédiés, notamment à Jean-Pierre Vernant par exemple, représentatif de plusieurs magnifiques logiques... Une collaboration avec Atlanta - ville jumelée à Toulouse - serait également à envisager.

Des acteurs à mobiliser : l'Université, un collège supérieur de droit et de science politique à développer, des associations (notamment Avocats sans frontières qui a son siège à Toulouse...), des cercles, des entreprises, des institutions de droit international des technologies nouvelles.

Des dynamiques et collégialités à impulser : elles pourraient concerner les nouvelles technologies, l'aéronautique et l'espace, le numérique, le commerce, l'écologie, les sols et sous-sols, la médecine, la psychiatrie (là aussi une «spécialité» toulousaine), les évolutions sociales et familiales, de la personne, du travail, etc.



2 Design, création industrielle et numérique : de l'art à l'industrie

> Installer des enseignements créatifs et productifs

En lien évident avec le «gisement toulousain», le Codev suggère de faire exister dans la métropole un véritable enseignement de la conception, de la création et du design.

Malgré l'existence d'une classe préparatoire au Mirail et de quelques enseignements spécifiques (ESAV, lycée des Arènes), la faiblesse de Toulouse en la matière est particulièrement étonnante, car il s'agit véritablement d'une culture de la création et de l'innovation, de l'art à l'industrie.

Pourtant tous les ingrédients sont réunis : culture de l'ingénieur, présence de créatifs, compétences des matériaux, renouveau urbain... et existence des pôles de compétitivité au sein desquels le design pourrait constituer un objet transversal d'enrichissement : des cockpits d'airbus aux nouveaux produits industriels numériques, en passant par le design spatial, l'ergonomie ou encore le conditionnement agroalimentaire...

On peut également évoquer le dynamisme d'autres activités sous-tendues par le design : l'audiovisuel, l'art, l'artisanat d'art, la publicité, la mode, le textile, l'éco-développement, le mobilier urbain...

Il s'agit d'un enjeu industriel majeur en même temps que d'une culture ; un accompagnement puissant pour fortifier les TPE et PME.

> Une plate-forme commune pour le design, les arts numériques ?

La métropole pourrait-elle initier une irrigation stratégique en matière de design et favoriser les enseignements créatifs et productifs ?

Imaginer une plate-forme grandes écoles-industries dédiée au design, une fondation, des partenariats avec l'ENSCI (Ecole nationale supérieure de création industrielle) à Paris ou le *Strate College* (École supérieure de design industriel) à Sèvres ?

Imaginer un institut d'excellence de formation au numérique regroupant conception, modélisation, ingénierie, mais aussi art, graphisme, littérature-écriture, langues...?

3 Des mots au chant

Les langues et les mots,... mais aussi le chant. Deux lignes conductrices, parfois convergentes, qui pourraient donner naissance à des événements irrigants et transversaux. Une belle carte à jouer pour Toulouse ?

> Toulouse, métropole des mots et des langues

Autant de langues, autant de mondes, autant de représentations, autant de nourritures pour l'imaginaire et la création, autant de ressources pour partager et innover... les diversités sont comme le levain du vivre ensemble. La diversité est une richesse toulousaine tellement puissante qu'elle fait partie des évidences à faire fructifier.

« **La diversité est un projet** »

Tobie Nathan

L'enjeu

Autour des mots et des langues, Toulouse pourrait se positionner comme une métropole internationale et accueillante, qui se focalise sur les ouvertures sociales et culturelles, qui importe et exporte des connaissances. Une métropole qui affirme sa volonté de partager les savoirs, de favoriser les connaissances «reliantes».

Une ressource inestimable

On recense à Toulouse pas moins de 130 groupes sociaux et leurs langages, sans compter ceux qui ne sont pas encore considérés comme tels : langages scientifiques, techniques, numériques...

Intégrer ces cultures et leurs expressions comme leurs supports, de l'occitan au texto, du savant au quotidien, du théâtre et de la poésie au verlan, des



mots aux représentations : parler pour construire ensemble. Rendre positives nos spécificités, pénétrer l'altérité. «*Une langue qui meurt c'est un monde qui s'éteint...*» Les langues sont des véhicules littéraires, mais aussi sociaux, économiques, juridiques, numériques... ce sont aussi des outils invisibles structurant les sociétés.

« **Qui a deux langues vit deux vies** »

Elio Pagliarani

Un événement continu doublé «d'événementiel»

Pour mettre en œuvre cette ambition, nous pourrions imaginer une sorte d'événement continu dans le temps, éclaté sur l'agglomération. Une irrigation permanente ponctuée d'animations socio-culturelles (festivals de cinéma, chants et concerts, expositions, gastronomie), de manifestations et de colloques scientifiques, littéraires, poétiques ou universitaires... autour de la traduction, de l'interprétation, du numérique, des nouveaux langages ou des anciens...

- mobiliser les scolaires, les étudiants et leurs enseignants, les jumelages, les entreprises, les institutions : une journée portes ouvertes «langues» à Airbus, à la Chambre de commerce, au Mirail, dans les salles de spectacles...

- s'appuyer sur les manifestations existantes en multipliant les porosités : du Marathon des Mots au marathon des langues et des mots, Forum des Langues, *la Novela*, le Salon du Livre de Midi-Pyrénées, *le Printemps des Poètes*, le projet Carambolingue, etc. (imaginer un partenariat avec le Musée Champollion à Figeac, consacré aux écritures du monde)

- organiser des journées dédiées tout au long de l'année avec des événements disséminés, associant les jumelages, les scolaires, les associations porteuses, etc. Par exemple l'Italie par Umberto Eco, ou encore la Chine par François Jullien...

- interpellier les dynamiques européennes (Erasmus, Leonardo, Comenius, Gruntvig, Monnet) et faciliter les «nomadismes» d'artistes, de chercheurs, de professionnels de la culture, etc.

- creuser certaines spécificités : un pôle des langues orientales à Toulouse ? Une union des langues méditerranéennes ?

« **Toulouse, tout (un) monde** »

Des leviers, des acteurs

Comme en d'autres domaines, notre agglomération est riche de présences et d'acteurs ouverts à de telles perspectives : universitaires, linguistes, enseignants, éditeurs, libraires, occitanistes, «airbusiens», Institut Cervantès, Alliance française, Dante, Erasmus, Radici, immigrations espagnoles, italiennes, maghrébines, Maison de l'Europe, développements du numérique etc.

Il s'agit là encore de définir les conditions d'un «territoire-ressources», qui développe pratiques, formations, réflexions, échanges, rencontres et colloques sur les langues, et les popularise.

Des contributions au travail des éditeurs, écrivains, libraires, chercheurs, des voyageurs, des animateurs de tourisme, des acteurs, des responsables là-aussi générant et organisant des projets qui installent Toulouse dans son rôle possible de «capitale européenne des cultures...»

› La métropole qui chante

Faire de Toulouse une capitale des voix et des chants, comme Lyon est la ville des lumières, ou Vienne celle de la musique... Dynamiser ces gisements et ces potentiels pour les faire résonner internationalement...

Cette réflexion se situe dans le prolongement des Saisissements du Codev, où l'on imaginait un Marathon des voix qui ferait de Toulouse la ville qui chante... ensemble.

Lyrique, traditionnel, variété, bel canto, chorales, chanteurs... les leviers sont à portée de main. La Mairie de Toulouse et le Conseil régional mènent déjà des politiques d'aide et de structuration de certaines filières professionnelles artistiques, notamment sur les musiques actuelles dont le chant (mise en place de «clusters»).

Toulouse cultive les chants

Il ne s'agit pas de fondre, mais au contraire de pousser les diversités, de repérer et de démultiplier les pratiques, les créations pour promouvoir et exporter (mais aussi importer) une image et des actions. L'objectif : procéder à des «ensemencements» permanents, en imaginant des lieux d'émulation – où on apprend et on s'évalue de la maternelle à l'opéra – ou encore des espaces internationaux : concours, prix, olympiades...

Une École européenne interdisciplinaire des voix et des chants ?

La création d'une École européenne interdisciplinaire des voix et des chants contribuerait à visibiliser et personnaliser cet élan. Elle pourrait réunir, outre les acteurs «évidents» du secteur, des scientifiques (voix de synthèses...), ou encore des équipes médicales (orthophonistes, art-thérapie...).

Le Conservatoire serait sans doute un des piliers de ces connaissances, comme l'Université du Mirail, sans oublier certains acteurs du potentiel technologique toulousain. Il s'agirait également d'un «outil» culturel qui ouvrirait sur d'autres domaines : expressions savantes et populaires, mémoires, langues, étalonnages internationaux.

Une telle initiative permettrait de récupérer au bénéfice de l'avenir cette fierté du territoire ancrée dans la tradition du chant, de l'opéra au bel canto, de Mady Mesplé à Nougaro en passant par Zebda...



Partie 2

La ville immatérielle

Les pistes proposées précédemment ont en commun d'être construites sur l'intelligence et l'immatériel, le souci du sens et de la cohérence. Bien sûr, pour servir son ambition internationale, la métropole toulousaine a besoin de stratégies et d'équipements-phares, capables de projeter son image auprès de ses concitoyens, mais aussi de la faire rayonner à l'extérieur. Pour autant d'autres initiatives, plus immatérielles, pourraient également servir ces objectifs.

1 Pour une «Villa Médicis» de la pensée

> Culture scientifique et technique : poursuivre et amplifier

La culture scientifique et technique est particulièrement «prégnante» dans l'agglomération toulousaine. Le Quai des savoirs, allées Jules-Guesde, devrait venir renforcer et incarner cette présence.

Le Codev se félicite de cette initiative qui permettra de renvoyer une image globale d'exigence et d'ambition, et simultanément de soutenir les initiatives engagées dans toute l'agglomération et même au-delà. Les acteurs devront néanmoins faire preuve d'une certaine vigilance afin que le Quai des savoirs ne devienne pas le seul opérateur officiel à qui on déléguerait une culture, entraînant la disparition de voix originales ou une démobilitation.

De même, *la Novela* (festival des «savoirs partagés») pourrait s'inscrire dans cet état d'esprit et nourrir cet appétit de connaissances et de participations qui caractérise le public toulousain.

Le Codev propose d'établir à Toulouse un lieu d'accueil de penseurs, chercheurs, qui échangent, publient, agitent des questions qui mettent en cause des enjeux et des fondements pour construire l'avenir. Un lieu qui s'inspirerait de la Villa Médicis à Rome, ou encore de la Villa Gillet à Lyon.

Cette réflexion vient préciser une des propositions antérieure du Codev qui a d'ores et déjà suscité des réactions positives.

> Fabriquer un nouvel humanisme

Ce projet – tout comme celui d'une Cité des Droits et des Libertés – s'installe dans une vision de Toulouse/Stanford par exemple, pour que la volonté de performance toulousaine, en termes d'innovation et de qualité, ne soit pas qu'incantatoire, mais adossée à des appuis «actifs» : réseaux, fertilisations mutualisées, technologies de communication d'excellence... Une ville de la connaissance capable de «mettre en tension» connaissances et capitalisations dans une projection dynamique.

Il pourrait s'agir d'un creuset international de recherches, d'échanges, de propositions et de réflexions en Midi-Pyrénées, centré sur la philosophie, les sciences, l'épistémologie, l'anthropologie, l'histoire et les sciences politiques. Cette structure serait par ailleurs en mesure de stimuler certaines des orientations choisies : droit, langues et voix par exemple.

> Une «usine à nouveaux paradigmes»

Complémentaire du Quai des savoirs, un tel projet pourrait se focaliser sur des questions spécifiques : le monde urbain et numérique, les fondements éthiques du développement, ou encore les nouveaux enjeux démocratiques.

Outil international emblématique, de haut niveau d'expertise, sa vocation d'agitation intellectuelle (revues, publications...) pourrait en faire une «usine à nouveaux paradigmes» : il permettrait de poser des questions de fond sur les nouveaux modèles sociaux et économiques, et donnerait un «boost culturel» à la métropole toulousaine.

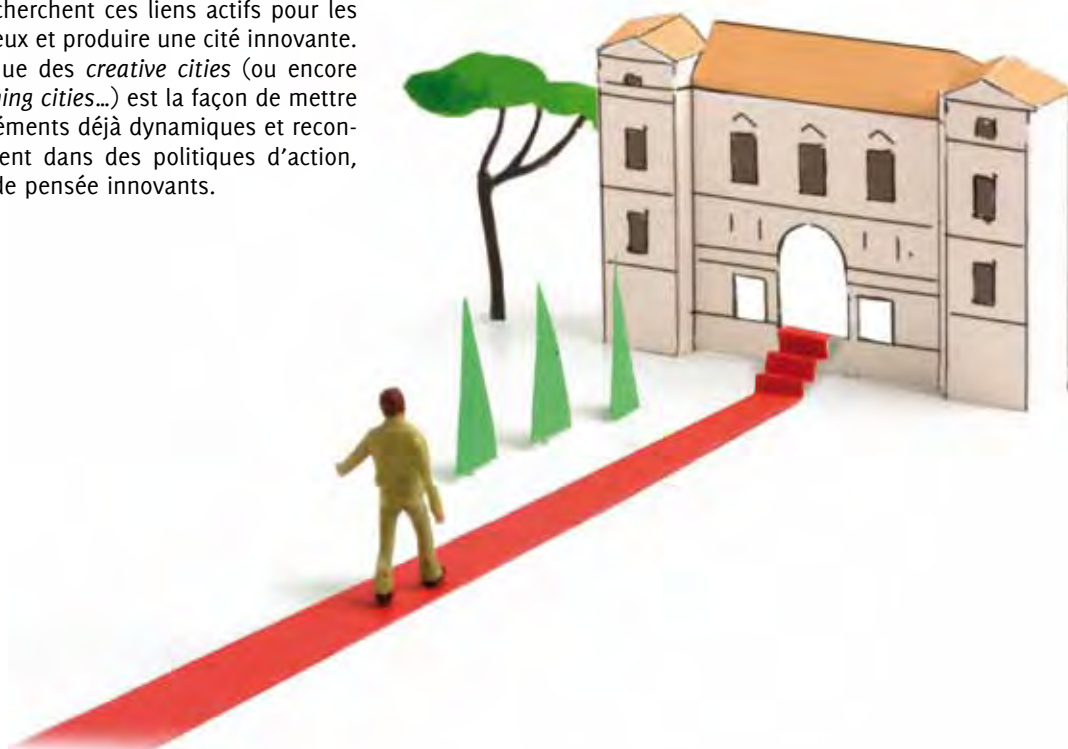
« La métropole toulousaine pourrait être une «Stanford de la pensée». Elle en a les ressources et les moyens. »

Ce lieu de pensée et de prospective humaniste pourrait constituer une tête de pont pour des processus de production intellectuelle. Il donnerait ainsi corps au projet «immatériel» que nous proposons : celui d'une métropole anticipatrice et productive qui affronte la complexité des temps modernes.

› La ville créative

Dans la logique des travaux de Richard Florida sur l'attractivité, des villes comme Berlin, Barcelone ou encore Montréal cherchent ces liens actifs pour les faire réagir entre eux et produire une cité innovante. Cette problématique des *creative cities* (ou encore *smart cities*, *learning cities*...) est la façon de mettre en tension des éléments déjà dynamiques et reconnus, qui s'inscrivent dans des politiques d'action, dans des modes de pensée innovants.

La métropole toulousaine pourrait être une «Stanford de la pensée». Elle en a les ressources et les moyens. Reste que les savoir-faire (dispositifs, ingénierie, méthodes) sont à solliciter et à mettre en oeuvre avec les acteurs du réveil de «la belle endormie» (universités, entrepreneurs, responsables territoriaux, réseaux, etc).



2 Transformer la ville en projet

Comment métamorphoser ces potentiels toulousains, les mutualiser et les croiser pour transformer la ville en projet, la ville comme savoirs, pratiques, usages, attachements, relations. Faire du processus un projet...

> Faire de la ville avec la vie

Les grands projets d'urbanisme, des pans de sociologie, l'architecture, les transports, l'économie et la gestion urbaine, la démographie, les statistiques, le paysager, etc. concourent à produire de l'analyse de la ville, et des idées nouvelles.

Pour agir, ce savoir doit être un minimum partagé, les pratiques identifiées, et les projets collectivement assumés... C'est sans doute là une des missions en cours de «*la Fabrique toulousaine*».

Mais la ville est aussi une exposition de cultures : depuis celle du libraire – fondamentale dans une ville universitaire –, du disquaire, des galeries, des expositions, des musées, de l'architecture et de l'histoire, jusqu'à celle des spectacles et des expressions de rues, la culture s'affiche dans ses images, ses échanges, ses projections.

« Réaliser une identité territoriale, un marquage lié aux intelligences et savoirs en action et en tension »

Expressions des diversités et des échanges, la ville parle, mais aussi apprend : complexité, altérités, urbanité et vivre ensemble, sont autant de respirations qui la font échanger avec les citoyens. Mobilité, accès, sécurité, aménités environnementales, ouvertures, sont de fait au service des offres culturelles et de savoirs de la ville, jusqu'au trottoir énergétique témoin de volonté innovante...

Mais un tel foisonnement est forcément générateur de tensions, de groupes particuliers, d'espaces appropriés, d'exclusions, de frustrations... C'est pourquoi le rôle des gouvernances est de favoriser des valeurs collectives assurant la cohésion sociale, de mutualiser les connaissances et les objectifs des uns et des autres, et de les fertiliser pour les construire en points de vue culturels novateurs avec le respect des exigences de chacun. Dépasser le «faire la ville» et ses mimétismes urbains – pour ne pas dire trop souvent marketing urbain – pour «faire de la ville...».

Ceci est facilité à Toulouse en utilisant comme leviers les qualificatifs traditionnels des toulousains quant

à leur ville : effervescente, cultivée, universitaire, de tous temps «attractive». Et Toulouse Métropole a le devoir de prolonger cette trajectoire présente et passée au profit de ses citoyens.

Ceci signifie une vigilance positive – exigence, ambitions, qualité, soutien, complexité et enrichissement des concepts, introduction de savoirs et d'innovations – par rapport à toutes les expressions culturelles, traditionnelles comme modernes, publiques comme privées.

Une telle approche interroge sur l'offre urbaine des quartiers fragiles et sur les méthodes innovantes à mettre en œuvre avec les habitants pour qu'ils «fassent de la ville» : s'inspirer par exemple des expériences innovantes menées à Sao Paulo...

« Toulouse effervescente, cultivée, universitaire... La métropole doit prolonger cette trajectoire au profit de ses citoyens »

> Favoriser des ingénieries nouvelles

Il s'agit de «mettre en tension», par des propositions fondatrices, des communes, des institutions, des dispositifs associatifs, des acteurs pilotes, avec des explorateurs porteurs de savoir-faire spécifiques (débat, méthodes) susceptibles de produire et de faire produire une société démocratique éclairée, créative et d'excellence. De favoriser des ingénieries nouvelles, des relations inédites, des déclinaisons concrètes, à l'instar d'une «Villa Médicis».

Et ce afin de produire une culture de la démocratie participative, urbaine et... anthropologique.

> D'une métropole attractive à une métropole créative et participative

Dans un temps relativement bref, le politique est passé de la lutte des classes à la lutte des lieux. A présent il est confronté aux flux, aux systèmes, à la complexité, aux contenus : à la mesure et à la gestion, il doit dorénavant additionner l'encouragement culturel, la démocratie et le collectif, la création et l'innovation.

La ville moderne est une confrontation aux complexités locales et mondiales, aux valeurs y compris contradictoires, aux enjeux planétaires, aux mobilités et aux nomadismes, au poids de projections urbaines mimétiques alors que les modes de développement sont à inventer face aux modes de vie nouveaux.

Comment la culture fait-elle de la création culturelle, le savoir de l'innovation ? Comment le quartier reflète-t-il la complexité du monde ? Comment susciter un tissu inter-réactif et une sérendipité optimale ? Peut-on parler de métropole créative, innovante, sans assurer une démocratie participative et délibérative qui supposent, l'une comme l'autre, culture et savoirs, engagement, écoute mutuelle et mobilisation, évaluations collectives ?

Il s'agit bien de décider d'un grand projet de communauté urbaine, d'enjamber les retards accumulés pour se retrouver dans un processus de démarche collective vers une nouvelle Cité pour des citoyens performants face au futur.

Ainsi on rendrait aux «toulousains-métropolitains» la représentation nostalgique d'une ville «libre, rebelle, etc.», sous les traits d'une métropole originale, savante, rayonnante, attractive, innovante et créative.





Les Saisissements

Quand on pose la question des enjeux du futur pour l'agglomération toulousaine à un panel très diversifié d'acteurs, qu'est-ce qui surgit ? Des «saisissements» !

On entend par là des thèmes qui ont pris un relief singulier au cours des différents échanges entre les membres du Conseil de développement. 17 fiches-projets ont ensuite été proposées aux élus en mai 2010 ; autant d'idées, de remarques et de suggestions sur l'avenir de la métropole toulousaine.

Le document «L'Esprit des saisissements», publié en 2010, est téléchargeable sur le site du Codev.

*rédaction : les membres du Conseil de développement assistés de Pierre Lépagnot
illustrations : Gilbert Legrand
cartographie : auat
révision et maquette : échocité
impression : Lahournère Toulouse*

décembre 2012



*Codev / Conseil de développement de la Grande agglomération toulousaine
Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets, 31078 Toulouse cedex 4
www.codev-toulouse.org*



Des «Ensemencements» pour la métropole toulousaine

Les travaux présentés ici constituent le prolongement des «Saisissements» initiés par le Codev à partir de 2009. Ces «Ensemencements» sont des préfigurations, des projets, des ouvertures, des pistes qui sont amorcées, dans l'espoir de les voir fructifier.

Le **Conseil de développement** est une instance consultative mise en place en 2002 par le SMEAT dans le cadre de la loi Voynet ; il réunit des représentants issus du monde de l'entreprise, des syndicats, de l'université, des affaires sociales et du milieu associatif et constitue le « regard » des différents acteurs de la cité sur le développement de la métropole toulousaine.

Le **SMEAT** (Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine) regroupe Toulouse Métropole, le Sicoval, le Muretain, ainsi que diverses intercommunalités, soit près de 120 communes. Ce syndicat est chargé du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la grande agglomération toulousaine.



www.codev-toulouse.org